La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, ◆
vendredi 30 janvier 1998
114e année No 99
60 pages, 4 cahiers

60 ¢ TAXES EN SUS
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
FLORIDE 1,65 $ U.S.

Nikon
LA HAUTE TECHNOLOGIE POUR VOS LUNETTES
VU
7050, rue Jean-Talon (près des Galeries d'Anjou)
352-1010

Économie
Les papetières devront mettre la main à la pâte
page C1

Cyberpresse

Mini-disc et DVD : un même combat ?
page C18

Vers Nagano
Le curling : le troisième d'une série de graphiques
pages S8 et S9

Hockey
Canadiens 3
Flyers 2
page S3

La crise a coûté cher aux hôpitaux

Au moins 12 millions pour l'embauche, les heures supplémentaires et l'achat de matériel

MARIE-FRANCE LÉGER

Le réseau de la santé montréalais a dépensé entre 12 et 15 millions en personnel et en matériel pour répondre aux besoins de la population pendant la panne d'électricité, a appris *La Presse* hier.

La régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre a effectué cette première évaluation pour la période du 7 au 16 janvier. « D'autres dépenses restent à compiler, notamment l'aide qu'on apporte actuellement au réseau de la Montérégie et les dommages éventuels occasionnés aux bâtiments par le verglas », a commenté hier Louis Côté, directeur des relations avec la communauté à la régie.

Parmi les dépenses qui ont gonflé la note, outre les heures supplémentaires, figurent évidemment l'achat et la livraison de plus de 200 000 litres d'eau embouteillée pour alimenter tous les établissements du réseau hospitalier quand les usines d'épuration des eaux ont fait défaut.

L'opération de relogement dans les établissements de quelque 2300 personnes âgées en perte d'autonomie et de personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale a mobilisé une grande partie des efforts.

Au cours de l'opération, les autorités médicales ont d'ailleurs découvert quelques foyers illicites (sans permis) qui n'étaient pas assez équipés pour pallier la lourdeur des cas. « On a gardé dans nos établissements entre 40 et 60 de ces personnes qui ne pouvaient pas rester dans leur milieu de vie », a précisé pour sa part Pierrette Rolland, responsable de la santé physique et de la déficience physique à la régie.

Pour mener à bien l'opération de relogement, on a dû réunir une grande quantité de matériel, notamment des génératrices et le carburant pour les alimenter, 2000 couvertures et 300 matelas de mousse pour l'hôpital Louis-H.-La-Fontaine, sans oublier l'approvisionnement en lits d'appoint. Durant trois jours, du 9 au 11 janvier, des camions de déménagement ont livré le matériel aux établissements concernés.

« Face à un événement aussi catastrophique, on a réagi avec beaucoup de rapidité. Il y a eu très peu d'incidents reliés au réseau de la santé », a souligné hier le directeur général de la régie régionale, Marcel Villeneuve, qui a rappelé que l'organisme avait ainsi pu tester les mesures d'urgence qui existent déjà dans le réseau de la santé.

Le fameux « vendredi noir », le 9 janvier, a-t-il ajouté, le siège de la régie régionale, rue Saint-Denis, à Montréal, a manqué d'électricité quelques heures et le système télé-

Voir **LA CRISE** *en A2*

En attendant la Fête des neiges !

Sandy Mathurin, 4 ans, Chloé Mathurin, 6 ans, et Marilou Mathurin, 4 ans, de petites sinistrées de Saint-Jean, profitaient d'une sortie hier à Montréal, pour s'amuser dans les installations de la Fête des neiges qui débute demain. Toutes les activités se dérouleront à l'île Sainte-Hélène cette année car le seul pont qui permet actuellement d'accéder normalement à l'île Notre-Dame est monopolisé par les joueurs qui se rendent au Casino. Pas question, donc, demain matin d'aller patiner sur le Bassin olympique comme c'était le cas par le passé. En revanche, la Société du parc des Îles a transformé 600 mètres du chemin qui contourne l'île Sainte-Hélène en une surface glacée pouvant accueillir des centaines de patineurs de 10 h à 21 h, chaque jour. L'an dernier, pas moins de 225 000 visiteurs ont participé aux festivités.

Nos informations, page S12

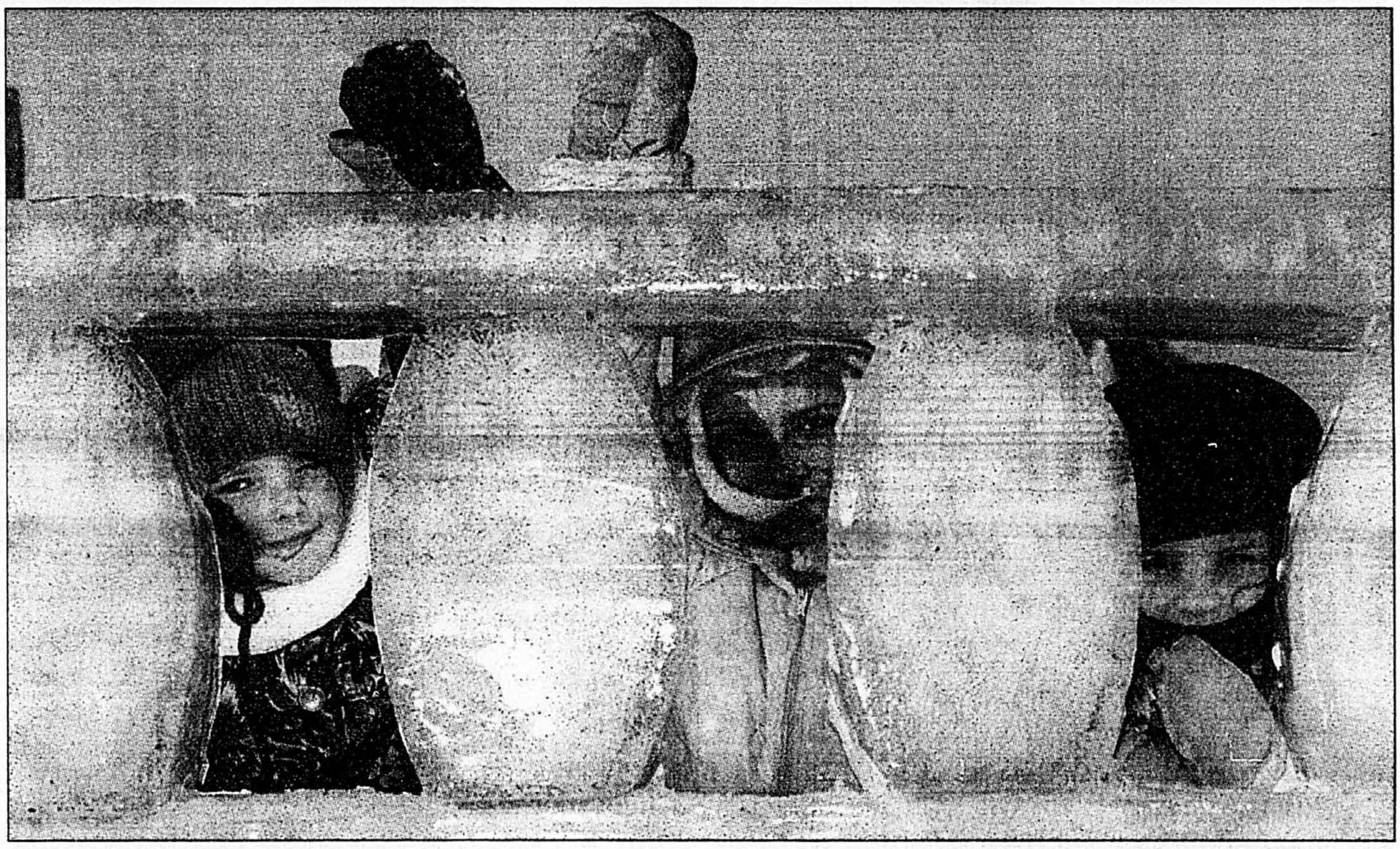

PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse*

Les obstétriciens reculent en échange d'une négociation

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

À deux jours de la date fatidique, la grève des gynécologues-obstétriciens a finalement été évitée. Les médecins ont plié devant la menace du ministre de la Santé, Jean Rochon, qui aurait eu recours à une injonction pour les empêcher de faire leur arrêt de travail.

Après avoir discuté tout l'après-midi avec le ministre, mais surtout avec la Fédération des médecins spécialistes, l'Association des gynécologues-obstétriciens a fini par reculer. « On a reçu des assurances que les problèmes de rémunération et des assurances responsabilité sont une priorité pour le ministre. Nous avons donc décidé de lever tous les moyens de pression », a indiqué la présidente Vyta Senikas, à l'issue de la rencontre. Elle n'excluait cependant pas d'avoir de nouveau recours à une menace de grève si les négociations n'aboutissent pas.

Le ministre Jean Rochon ne s'est pourtant pas engagé bien avant: pas question d'injecter d'argent neuf, cette année, dans l'enveloppe budgétaire de la rémunération des médecins. « On n'a rien promis », a-t-il résumé après la séance de discussion. Le ministre avait plutôt décidé, un peu plus tôt en journée, d'utiliser une massue pour mettre fin aux menaces de grève des médecins.

« J'ai été patient jusqu'à présent, mais il faut que ce soit très clair: il ne peut pas être question que les femmes du Québec n'aient pas les services d'obstétrique auxquels elles ont droit. Dès

Voir **LES OBSTÉTRICIENS** *en A2*

La montagne reste fermée

PIERRE GINGRAS

Le parc de la Montagne restera fermé plus longtemps que prévu, le temps que l'inventaire des dégâts soit terminé au cours de la semaine prochaine.

Jusqu'à nouvel ordre, la principale voie d'accès au parc, le chemin Camillien-Houde, restera aussi interdite à la circulation.

Vendredi dernier, les autorités municipales se disaient confiantes de pouvoir rouvrir au public certains secteurs du parc, notamment la patinoire du lac des Castors et le chalet.

« Les dégâts semblent plus importants qu'on ne le croyait, a indiqué hier Lise Cormier, responsable du Service des parcs, jardins et espaces verts à la Ville de Montréal. Nos ingénieurs forestiers sont toujours sur place pour évaluer les dommages, mais le travail est difficile. Plusieurs vieux arbres, qui sont aussi les plus gros, ont été fortement endommagés par la glace », dit-elle.

Pour l'instant, la Ville considère toujours qu'il peut être dangereux de circuler dans la forêt urbaine du mont Royal qui représente à elle seule environ 25 % du patrimoine arboricole de Montréal. Les cols bleus poursuivent toujours l'émondage.

Voir **LA MONTAGNE** *en A2*

Le directeur régional de la Sécurité civile muté au beau milieu de la crise

ISABELLE HACHEY

Le directeur de la Sécurité civile des régions de Montréal, de la Montérégie, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides, Pierre Martel, a quitté son poste il y environ une semaine, question de prendre quelques jours de vacances avant d'entrer dans ses nouvelles fonctions, au ministère de l'Environnement et de la Faune.

Pourquoi M. Martel, qui occupait un poste stratégique à la Sécurité civile, a-t-il quitté son poste en pleine crise du verglas, alors que des centaines de municipalités de la Montérégie sont toujours plongées dans le noir? « Ça fait partie du métier, ça fait partie de la fonction publique. Ça se fait quotidiennement ces affaires-là », dit la directrice de la Sécurité civile pour l'ensemble du Québec, Louise Jacob.

Un porte-parole de la Sécurité civile, Jean-Pierre Corneau, explique que le directeur avait tout simplement besoin de quelques jours de repos après des semaines de dur labeur. « Cela avait été prévu qu'une fois le bateau mis à l'eau, lui, il prendrait quelques jours de repos. Ce n'était une surprise pour personne », dit-il.

En fait, M. Martel devait devenir directeur régional du MEF le 19

Voir **LE DIRECTEUR** *en A2*

701
JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces		- affaires	C2	Bridge	C16	Horoscope	B6	Mot mystère	C15
- index	B5	Arts et spectacles	C10 à C14	Décès	C17	Informatique	C18	Politique	B1 et B4
- immobilier	B5 et B6	- horaires-spectacles	C14	Économie	C1 à C8	Laval	A15	Rive-Sud	A8 à A14
- marchandises	B6 et B7	- télé-horaire	C10	Êtes-vous observateur?	B5	Loteries	A2 et A5	Tabloïd Sports	
- emplois	B7 et C15	Bandes dessinées	B6	Feuilleton	B7	Monde	A16 et A17	- Philippe Cantin	S5
- automobile	C15 et C16					Mots croisés	B7 et S10		

ÉDITORIAL
Grève des accouchements: et maintenant?
- Agnès Gruda
page B2

MÉTÉO
Faible neige
Max. -3, min. -15
Cahier Sports, page 16

6 21924 98765 1

Suites de la une

La montagne reste fermée

LA MONTAGNE / *Suite de la page A1*

D'autre part, le Centre de la Montagne et le groupe des Amis de la Montagne sont toujours à préparer une campagne de mobilisation dont les grandes lignes seront connues au cours des prochains jours. Le coup d'envoi devait avoir lieu cette semaine. On parle d'une campagne de financement à travers le pays et d'une grande corvée pour ramasser des branches, un événement qui aurait lieu après la fonte des neiges.

La fin de semaine dernière, 75 bénévoles ont ramassé des branches sur la montagne, mais ils ont vite réalisé que la tâche était extrêmement difficile et, en fin de compte, de peu d'utilité. Non seulement les branches étaient-elles souvent prisonnières d'une épaisse couche de glace, mais nombre d'entre elles sont également enfouies sous la neige ou le verglas.

En dépit des dégâts occasionnés par le verglas, plusieurs experts estiment toutefois que l'été prochain, le couvert végétal retrouvera sa vigueur et qu'il restera peu de traces de la tempête.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, *La Presse*

Le chemin Camillien-Houde, la principale voie d'accès au parc de la Montagne, restera interdit à la circulation jusqu'à nouvel ordre.

Les obstétriciens reculent en échange d'une négociation

LES OBSTÉTRICIENS / *Suite de la page A1*

demain, les procureurs demanderont une injonction interlocutoire pour enlever cette épée de Damoclès, ce délai insensé, qui nuit au règlement. Quand ce sera enlevé, on continuera à négocier », a déclaré le ministre.

M. Rochon a eu des mots très durs pour le geste « inadmissible » que menaçaient de faire les gynécologues-obstétriciens.

« La population du Québec n'a pas à être prise en otage. Il n'y a rien, dans cette situation, qui justifie un moyen de pression comme celui-là. Absolument rien ».

La régie régionale de Montréal a immédiatement suivi le mot d'ordre du ministre, en demandant à ses procureurs d'obtenir une injonction interlocutoire qui aurait empêché les obstétriciens de son territoire de faire la grève dès le 1er février, une menace susceptible de « mettre en danger la santé publique », estimait-on.

Pour Mme Senikas, qui avait un ton extrêmement tranchant avant de rencontrer le ministre, le gouvernement se réveille bien tard. « Le problème ne date pas d'hier: il y a une crise en obstétrique. Jusqu'à présent, personne ne nous avait pris au sérieux, personne ne négociait de bonne foi. Finalement, on a l'oreille du ministre Rochon. » Elle se disait même prête à se battre devant les tribunaux pour défendre le droit à la grève des médecins. « Si le ministre décide de mettre un fusil à la tempe des obstétriciens, on va aller devant la Cour supérieure et on va voir ce que ça donne », a-t-elle lancé.

Les obstétriciens, qui gagnent en moyenne autour de 205 000 $ par an, demandent que le gouvernement assume une plus grande part de leur assurance responsabilité, qui a connu tout récemment une hausse importante, passant de 23 000 $ à 29 000 $. Or, le gouvernement paie déjà les deux tiers de cette prime, les obstétriciens versant, en moyenne, 9900 $ par an. Leur demande: revenir au tarif de 1986, soit 4900 $, ce qui aurait coûté 97 millions au gouvernement qui aurait dû appliquer ces règles à l'ensemble des médecins spécialistes.

Les gynécologues-obstétriciens, qui sont « sous-payés », estime la présidente de leur association, réclament également des hausses salariales importantes. Ils veulent que le tarif d'un accouchement, présentement de 252 $, soit majoré à 400 $ si l'accouchement a lieu le jour, à 600 $ s'il se tient en soirée et à 800 $ s'il arrive après minuit.

La banlieue choisit le maire de Verdun

MARTIN PELCHAT

Le maire de Verdun, Georges Bossé, a succédé hier soir à Peter Trent à titre de président de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal.

M. Bossé, qui bénéficiait du soutien du président sortant, a été élu par acclamation par ses collègues. Il devient le 13e président de la CMBM. Le maire de Westmount avait annoncé au début de la semaine qu'il ne solliciterait pas un troisième mandat à la tête de l'organisme, qui regroupe les maires de 27 municipalités de l'île de Montréal.

Âgé de 53 ans, Georges Bossé a été réélu en novembre pour un second mandat à la mairie de Verdun. Depuis qu'il dirige les destinées de cette ville du sud-ouest, en 1993, ce joaillier —qui a aussi été président de son association libérale provinciale— s'est imposé comme un des nouveaux leaders de la CUM. Il est également président de la Régie intermunicipale de gestion des déchets dans l'île de Montréal (RIGDIM).

Le poste de vice-président du comité exécutif de la conférence laissé vacant par M. Bossé sera désormais occupé par le jeune maire d'Outremont, Jérôme Unterberg. L'autre vice-président demeure Harry Schwartz (Mont-Royal).

La conférence a aussi désigné de nouveaux représentants à certaines instances de la CUM. Peter Trent ira au conseil d'administration de la STCUM, William McCullock, nouveau maire de Lachine, à la commission de l'administration et des finances, et Luis Miranda, nouveau maire d'Anjou, à la commission de l'aménagement.

La crise a coûté cher aux hôpitaux

LA CRISE / *Suite de la page A1*

phonique est tombé. « Des gens du système informatique se sont rappelés qu'on avait cinq téléphones utilisables pendant les pannes (qui fonctionnent sur un circuit différent) et on a pu travailler comme ça. »

Le directeur régional de la Sécurité civile muté au beau milieu de la crise

LE DIRECTEUR / *Suite de la page A1*

janvier. Mais le verglas s'est abattu sur la région montréalaise et il a coordonné les opérations d'urgence au pire de la crise, pendant les premières semaines.

En décembre, Mme Jacob a autorisé M. Martel à prendre une semaine de vacances, du 30 janvier au 6 février. Or, le ministère de l'Environnement tient une importante réunion le 5 février et les vacances de M. Martel ont été devancées de quelques jours. « L'Environnement m'a dit on a une grosse réunion, il faut que tu me le libères. J'ai dit qu'il était prévu en vacances, ils ont dit on pourrait devancer de quelques jours. J'ai dit que je n'avais pas de problème avec ça », affirme Mme Jacob.

Mme Jacob était passablement irritée, hier, des questions de *La Presse*. « Vous ne m'avez pas appelée, moi, quand j'ai été nommée directrice de la Sécurité civile pour savoir à quelle date j'étais partie de mon autre ministère! S'il s'était cassé une jambe, j'aurais nommé un autre directeur à Montréal! »

— Mais il ne s'est pas cassé une jambe...

— Ben oui, c'est la même chose. C'était dans le plan de match et l'Environnement ne pouvait pas attendre des siècles pour avoir son directeur, ils ont des besoins.

À la Sécurité civile, M. Martel est remplacé par deux cadres intérimaires, Normand Henri, directeur de la Sécurité civile pour la région de Québec, et Éric-Yves Harvey, qui est « prêté » par un autre ministère.

Au cabinet du ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, on n'était tout simplement pas au courant du départ du directeur régional de la Sécurité civile. « Je ne l'ai jamais vu de ma vie », dit l'attachée de presse du ministre, Esther Boily.

Elle affirme que même si la Sécurité civile est sous la coupe du ministère, il n'est pas du ressort du ministre de surveiller les allées et venues des « employés ». « On ne connaît pas le nom de Pierre, Jean, Jacques, ce qu'ils font et ce qui est arrivé », a dit Mme Boily.

La PC signe une entente de quatre ans

Presse Canadienne
TORONTO

Les principales chaînes de journaux ont signé une entente d'une durée de quatre ans avec l'agence de presse nationale *La Presse Canadienne*, a-t-on appris hier.

« Ces contrats sans précédent sont une indication que les journaux sociétaires appuient la nouvelle PC restructurée », a déclaré le président de la coopérative de nouvelles, Eric Morrison, après une réunion du conseil d'administration de la PC, jeudi.

L'agence de presse a traversé une période de restructuration de près de deux ans à la suite de la menace, en 1996, de la principale chaîne de journaux du pays, Southam, de se retirer de la PC.

Cette menace a engendré une crise qui a amené les propriétaires de l'agence fondée il y a 80 ans à redéfinir son mandat.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **931**
à quatre chiffres : **0401**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h;
■ à Montréal: Université McGill, McConnell Engineering Building, 3480, rue University, de 10 h à 16 h. Objectif: 200 donneurs;
■ à Saint-Charles-Borromée: centre Saint-Jean-Bosco, 249, chemin du Golf, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 275 donneurs;
■ à Berthierville: centre Gilles-Villeneuve, 880, boul. Giroux, de 15 h à 20 h 30. Objectif: 175 donneurs;
■ à Mercier: église Sainte-Philomène, 893, rue Saint-Jean-Baptiste, de 14 h à 20 h 30.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Où s'en va la Turquie?

■ La Turquie, qui a toujours eu une vocation de pont entre des mondes différents, se trouve plus que jamais à la croisée des chemins. Notre journaliste Jooneed Khan rentre de Turquie et il nous raconte comment, depuis la fin de la guerre froide, le pont s'est soudainement coupé de ses rives en fuite et comment la porte, refermée du côté de l'Europe, reste entrebâillée sur le monde islamique. Une série d'articles sur l'avenir du pouvoir turc à compter de demain dans *La Presse*.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

M. Roger Nicolet présidera l'enquête sur la catastrophique crise du verglas. Pensez-vous qu'Hydro-Québec pourrait en sortir éclaboussée?

Ottawa songe à hausser les taxes sur le tabac. Êtes-vous d'accord?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 68 %
Non: 32 %

du 31 janvier au 15 février 1998 La fête des neiges

Parc des Îles de Montréal

Petits et grands s'amusent autant !
Consultez *LA PRESSE* du mercredi, jeudi ou samedi pour tout savoir.

TOS La Presse MONTRÉAL c'est toi *ma* ville!

INFO 872-FÊTE

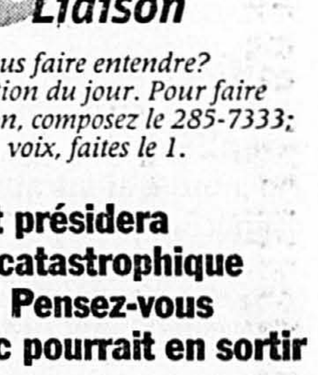

P05300101

La Presse

Le mot du jour

en termes de

■ La locution *en termes de* est sans doute un calque de *in terms of*. Sans la condamner, on pourra lui préférer *dans le domaine de, en ce qui a trait à, en ce qui concerne, en fait de, en matière de, pour ce qui est de, sous l'angle de, sous le rapport de, sur le plan de*, etc.
On peut aussi utiliser une autre tournure. On ne dira pas, par exemple, qu'il faut penser en termes d'efficacité, mais qu'il faut mettre l'accent sur l'efficacité, penser à l'efficacité, etc.
Paul Roux

exigez
Le Lexique des difficultés du français dans les médias
de l'auteur du Mot du jour
La Presse : (514) 285-7364 / 19,95 $ + taxes

L'EXPRESS DU MATIN

La CSN lorgne les avocats

■ La CSN et sa Fédération des professionnels salariés et cadres lancent un mouvement en vue d'amener le gouvernement à clarifier le rôle du Barreau du Québec et favoriser la création d'une association professionnelle des avocats de pratique privée. Ce mouvement a un président, Me Jean-Luc Deveaux. Selon lui, « le double rôle joué par le Barreau, à la fois comme protecteur des intérêts du public et défenseur des intérêts professionnels et économiques des avocats, constitue le principal obstacle à la création d'une véritable association professionnelle d'avocats ». Selon le groupe, la profession périclite et les conditions de pratique se détériorent sans cesse. Des assemblées auront lieu au cours des prochains mois pour fonder des sections régionales à travers le Québec.

Chercheurs honorés

■ Des chercheurs canadiens viennent de recevoir un prestigieux prix international pour un programme d'enseignement médical continu. Le prix William Campbell Felch a été remis à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Alliance for Continuing Medical Education, qui se tenait jeudi à San Diego. Les lauréats sont Eileen Hanna, de l'université McMaster, Pierre Paquette, directeur régional de la Gestion thérapeutique chez Merck Frosst et Beth Dunton, attachée de recherche en formation médicale continue chez Eli Lilly. Leur programme *Consultation informelle* permet à des médecins de régions rurales d'avoir accès à l'expertise et aux conseils spécialisés de médecins exerçant dans des centres urbains. Le programme représente ainsi une excellente occasion de combler un manque d'information et de mettre à la disposition des médecins des régions isolées les données cliniques les plus récentes.

Opération dégel

■ Lundi prochain, les clients du restaurant DaGiovanni de Brossard paieront leur facture... directement à la caisse de la Croix-Rouge ! DaGiovanni poursuit ainsi son engagement de donner un coup de pouce aux sinistrés de la Rive-Sud et de la Montérégie. Après avoir fourni des repas à des centres d'hébergement du voisinage, la direction et les employés s'engagent maintenant dans une opération de financement direct au fonds de secours de la Croix-Rouge. Ainsi, entre 11 h et 22 h, tous les clients du DaGiovanni de Brossard régleront leur addition à une *caisse Croix-Rouge*, dont les représentants officiels seront sur place pour saluer et remercier les gens. Le restaurant est situé au 6835, boulevard Taschereau, juste en face du Mail Champlain.

Allerte aux chaussons aux pommes et aux fraises

■ L'Agence canadienne d'inspection des aliments avise les personnes allergiques aux oeufs ou au lait de ne pas consommer les chaussons aux pommes ou aux fraises Pâtisserie St-Albert, fabriqués par les Produits alimentaires St-Albert inc., de Québec. On a découvert que certains de ces produits contenaient des oeufs et du lait en poudre, alors qu'il n'en est pas fait mention sur l'étiquette. Les produits sont vendus en emballages de 350 g dans les environs de Québec. Ils portent la mention « Meilleur avant le 12 février 1998 », ou une date antérieure. La consommation de ces produits ne pose un risque que pour les personnes allergiques au lait ou aux oeufs.

Fuite de gaz

■ Une explosion a causé des dommages considérables à deux commerces situés aux 5515 et 5525, Upper Lachine, à Montréal, vers 22 h 20 hier. L'explosion est survenue après qu'une chenillette utilisée pour le déneigement eut accroché une conduite de gaz, causant une fuite. Les vitres des deux commerces ont été soufflées par l'explosion, qui n'a fait aucun blessé. Une personne a dû être évacuée.

Déneiger le toit est dangereux, laissez cela aux spécialistes

On compte au moins un mort et des blessés graves

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Les toits glacés et enneigés ne causent pas des dommages qu'aux maisons : de nombreux propriétaires ont subi des blessures graves au cours des derniers jours en tentant de délester leur toiture des résidus des récentes tempêtes de neige et de pluie verglaçante.

Ainsi, la salle des urgences de l'hôpital Charles-LeMoyne, à Greenfield Park, reçoit chaque jour trois ou quatre patients étant tombés de leur toit, indique le coordonnateur des urgences, Michel Lemay.

« C'est énorme, parce que ce n'est pas le genre d'accident qu'on a habituellement, note M. Lemay. On a eu entre 20 et 25 cas de chutes importantes en deux semaines. »

Face à cette situation, la Direction de la santé publique de la Montérégie a réitéré hier, par voie de communiqué, sa recommandation d'éviter de grimper sur les toits. On suggère de faire appel à des spécialistes si des signes d'affaissement — déformation du plafond, fissures dans les murs, portes intérieures qui ne ferment plus — apparaissent.

« Il faut utiliser son jugement et considérer que c'est très risqué : il y a déjà eu un cas mortel, en plus de cas de fractures de la colonne », souligne le directeur de la santé publique, le Dr Luc Boileau.

Les accidents n'affectent évidemment pas que la Montérégie. À l'hôpital du Sacré-Coeur, on signale un décès causé par une chute le week-end dernier, en plus de deux fractures de la colonne et d'un traumatisme crânien. On comptait aussi un blessé à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, mais aucun dans les trois campus du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

Les gens dont la demeure présente des signes inquiétants peuvent communiquer avec l'Association des maîtres couvreurs du Québec (AMCQ) au (514) 973-2322, a indiqué sa directrice générale, Micheline Bonnaud, dans le communiqué distribué par la direction de la santé publique.

Le problème, c'est que les couvreurs sont tellement en demande qu'il faut dans bien des cas attendre de deux à trois semaines pour recevoir leur visite, comme le révélait *La Presse* mercredi.

Selon Claude Lapointe, du Bureau d'assurance du Canada, des équipes d'urgence sont disponibles dans un délai d'un à deux jours pour les cas les plus pressants. Cette information n'a pu être vérifiée auprès de l'AMCQ, toutefois.

« S'il n'y a pas de signe avant-coureur d'effondrement, les gens devraient prendre leur mal en patience », estime pour sa part le directeur du secteur Montérégie de l'Association des chefs d'incendie du Québec, Ronald Blain.

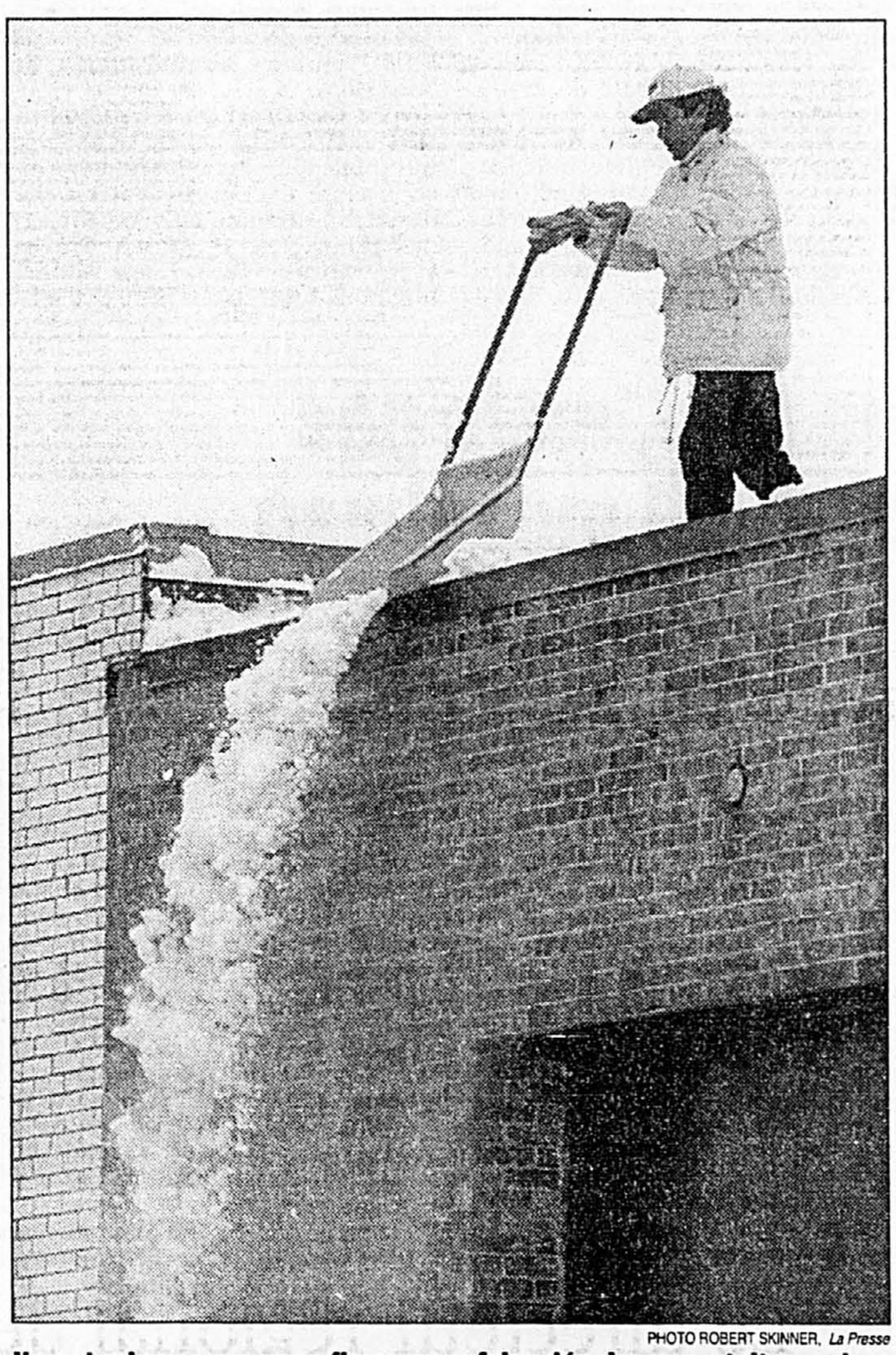

PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

Il vaut mieux payer une firme pour faire déneiger son toit que de risquer une chute qui pourrait avoir des conséquences graves.

Cas d'hépatite A au casse-croûte de Ste-Justine

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Ayant découvert qu'un employé du casse-croûte de l'hôpital était atteint de l'hépatite A, la direction de Sainte-Justine s'emploie présentement à immuniser les personnes qui auraient pu contracter le virus dernièrement.

Jointe hier soir, la directrice des services professionnels de l'hôpital, le Dr Lucie Poitras, a confirmé qu'une campagne d'injection d'immunoglobuline était en cours auprès des membres du personnel, des enfants et des parents qui pourraient avoir été exposés, entre le 15 et le 19 janvier, à des aliments contaminés.

Les aliments ciblés sont ceux qu'a manipulé l'employé atteint de l'hépatite A, soit les sandwiches préparés sur commande (club sandwiches, hot dogs, hamburgers, etc.) achetés au casse-croûte pendant les périodes suivantes : jeudi 15 janvier (15h-21h), vendredi 16 janvier (15h-21h), samedi 17 janvier (11h-19h15) et dimanche 18 janvier (11h-19h15). Tous les sous-marins pré-emballés consommés du 17 au 19 janvier sont également visés.

Par ailleurs, les repas chauds, breuvages, pâtisseries, poutines, salades, hamburgers pré-emballés et aliments vendus dans les machines distributrices, de même que toute la nourriture servie aux cafétérias 1 et 2 ne font pas partie des aliments ayant pu être contaminés.

Pour être efficace, la dose d'immunoglobuline doit être administrée dans les 14 jours de l'exposition, soit au plus tard entre le 29 janvier (hier) et le 2 février. Un numéro « info-hépatite A » a été mis sur pied, le 514-345-4931, poste 6874.

Selon le directeur de la santé publique de Montréal-Centre, le Dr Richard Lessard, l'hépatite A se transmet par contact direct ou indirect avec les selles d'une personne atteinte, mais le risque de contamination est en général très faible. Le taux de mortalité est infime et on peut habituellement guérir complètement de la maladie.

« Normalement, on fait beaucoup moins que ça, on n'a pas à offrir l'immunoglobuline à tout le personnel, a-t-il dit. Là on le fait parce que c'est un hôpital pour enfants. »

Robert Obadia

Obadia congédie ses avocats

YVES BOISVERT

Alors qu'il doit se présenter aujourd'hui en Cour supérieure pour qu'une date soit fixée dans son procès de faillite, Robert Obadia vient de congédier ses avocats.

Obadia, l'ex-président du défunt transporteur Nationair, est en faillite personnelle depuis 1994, sa société depuis 1993. Il a avoué sa culpabilité à une série d'accusations entourant sa faillite frauduleuse, en particulier d'avoir disposé frauduleusement de certains biens. Il a été condamné à 41 000 $ d'amende, le 9 janvier.

L'avocat de la Couronne fédérale, Patrick Jetté, qui avait entériné cette peine, en appelle aujourd'hui, estimant avoir été trompé par Obadia. Obadia laissait croire en effet qu'il était sur le point de régler son dossier civil (la faillite), et cela avait influencé grandement la décision de la Couronne de retirer plusieurs accusations et de réclamer uniquement une amende. Or, le règlement que négociaient Obadia et les créanciers a été répudié par Obadia.

Depuis, Obadia a congédié son avocat dans le dossier de faillite, Neil Stein, et son avocat criminaliste, Raphaël Schachter.

Et comme si ce n'était pas assez, le syndic Sam Lévy annonçait cette semaine qu'il « démissionne » du dossier, dénonçant l'attitude de certains créanciers qui se seraient lancés dans une « campagne de haine et d'extorsion » contre la famille Obadia.

Ces créanciers, qu'il ne nomme pas dans le communiqué qu'il a envoyé aux médias mercredi, n'accepteront aucune offre d'Obadia, étant animés uniquement par « la haine », dit-il.

La dernière offre d'Obadia est de 800 000 $. Le syndic la qualifie de « très généreuse ». Obadia et Nationair ont laissé des dettes de plus de cinq millions envers le fisc et les ex-employés.

Me Jean-Philippe Gervais, avocat du syndic, est assez estomaqué par la tournure des événements. Il se contente de dire pour le moment que le dossier avancera malgré tout.

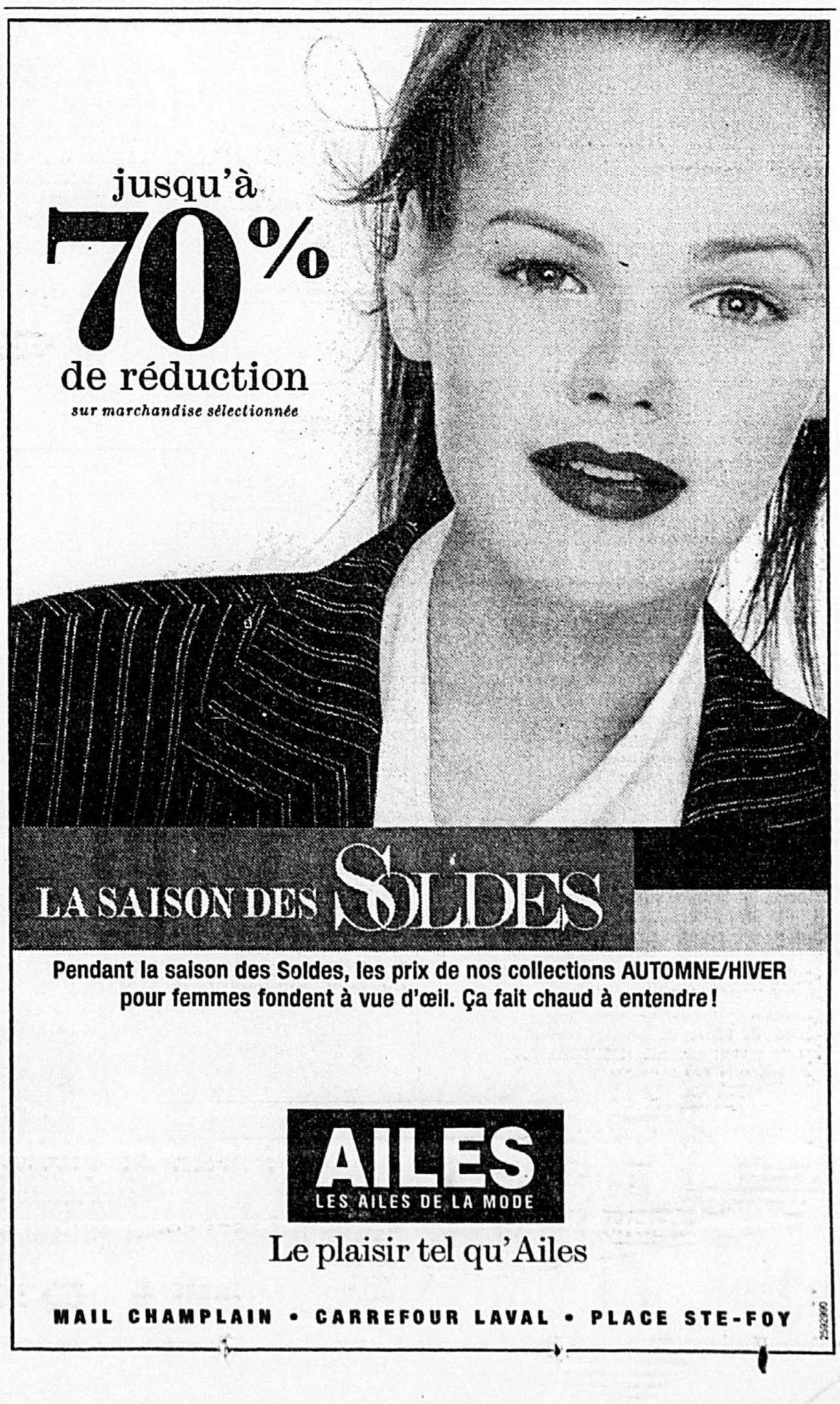

Pendant la saison des Soldes, les prix de nos collections AUTOMNE/HIVER pour femmes fondent à vue d'œil. Ça fait chaud à entendre !

AILES
LES AILES DE LA MODE
Le plaisir tel qu'Ailes

MAIL CHAMPLAIN • CARREFOUR LAVAL • PLACE STE-FOY

Malgré le moratoire, la Ville a versé 128 000 $ pour des études sur le partenariat en 1997

ANDRÉ NOËL

Le comité exécutif de la Ville de Montréal a autorisé le versement de 128 448 $ au groupe de recherche Cirano, en 1997, essentiellement pour faire des enquêtes sur le partenariat avec le secteur privé, et cela en dépit d'un moratoire, indiquent des documents inaccessibles au public.

Le 9 mai, le comité exécutif adoptait trois décisions autorisant des dépenses totalisant 70 000 $ pour la contribution de la Ville au groupe Cirano sur divers projets : rédaction d'un livre sur l'impartition, analyse des tendances vers l'impartition dans le domaine municipal au Canada, et préparation d'un questionnaire et d'une enquête sur l'impartition municipale.

Une quatrième décision, adoptée le 12 décembre, autorisait une contribution de 30 000 $ à Cirano pour la préparation d'une étude sur l'impartition en Grande-Bretagne. Par ailleurs, le 16 juillet, le comité exécutif autorisait une dépense de 28 488 $ pour le paiement de la cotisation annuelle à Cirano, ce qui l'obligeait à déroger à sa politique de restriction budgétaire.

Surprise

Pourtant, au début de 1997, l'administration Bourque adoptait un moratoire sur tous ses projets de partenariat. Pourquoi alors faire faire des études ? « Un moratoire, c'est temporaire, a dit Louise Sansregret, porte-parole du maire. Il a été levé. »

Cette nouvelle a surpris Helen Fotopulos, la conseillère indépendante du district de Mile-End qui a obtenu les documents annonçant les contributions au groupe Cirano.

« Le conseil municipal n'a jamais été informé de la levée d'un moratoire sur le partenariat, a-t-elle dit. L'administration Bourque aurait-elle privatisé même l'annonce de cette levée ? »

Mme Fotopulos accuse l'administration d'avoir morcelé les contrats, en les déléguant dans des services, de telle sorte qu'ils n'apparaissent pas dans les décisions du comité exécutif remises aux conseillers municipaux.

Mme Sansregret a dit que la Ville de Montréal a régulièrement contribué et accordé des contrats à des centres de recherche, y compris sous l'ancienne administration de Jean Doré.

« Le Cirano est un centre interuniversitaire de recherche en analyse qui jouit d'une très bonne notoriété, a-t-elle dit. Il est soutenu par des établissements universitaires et des ministères. Il est en contact avec d'autres villes. Il est normal que nous lui fassions faire des études sur l'impartition, puisque c'est l'une de ses spécialités. »

Cirano

Le groupe Cirano est dirigé par Robert Lacroix, un ami de longue date du maire Pierre Bourque. M. Lacroix a dirigé la Fondation Montréal 2000, qui a joué un rôle actif dans le lancement de la carrière politique de M. Bourque en 1994. Une fois élu maire, M. Bourque a nommé M. Lacroix sur le comité pour la relance économique de Montréal (le « comité des sages »).

« Je ne voudrais pas qu'on impute ces contrats à des liens d'amitié avec M. Bourque depuis 20 ans, a dit M. Lacroix. Cirano n'est pas une boîte de consultants. Elle n'est pas une entreprise qui recherche le profit. Il s'agit d'un centre interuniversitaire qui regroupe des chercheurs de six institutions. Il est reconnu par le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC). Tout son financement vient du MIC, de partenaires publics comme la Ville de Montréal, et de 12 grandes corporations. »

Parmi ces corporations figurent des compagnies qui étaient représentées au « comité des sages », telles que la Banque Nationale, Téléglobe, Bell Canada et Alcan. M. Lacroix a aussi fait partie d'une mission en Chine organisée par la Ville de Montréal, à laquelle ont participé M. Bourque, des fonctionnaires municipaux et des représentants d'autres compagnies, comme Bombardier et SNC/Lavalin.

Cirano a un groupe de travail spécialisé sur les questions d'impartition. En 1996, ce groupe a réalisé des études sur l'impartition dans la gestion de l'eau potable pour la Ville.

Eid-ul-Fitr: une fête, mais pas exactement un Noël musulman

PAUL ROY

Quelques dizaines de milliers de Québécois ont fêté le Eid-ul-Fitr hier.

Plusieurs se sont pointés à la mosquée — il y en a une vingtaine dans la région de Montréal —, y ont récité des prières et écouté le sermon d'un imam. Après, un goûter a été servi : thé, café, gâteaux — à la mosquée de la rue Chester, dans Notre-Dame-de-Grâce, ce sont des beignes *Dunkin Donuts* qui furent distribués. Les enfants ont reçu des cadeaux.

Un Noël musulman ? Non, répond Lazhar Mazlout, membre du conseil d'administration de la Communauté musulmane du Québec et coordonnateur des écoles musulmanes de Montréal.

« Nous ne fêtons pas la naissance de Mahomet comme vous fêtez la naissance de Jésus », explique-t-il. Soit dit en passant, pour les musulmans, Jésus, comme Moïse, Abraham, Mahomet et quelques autres, n'est qu'un prophète, ce qui n'est quand même pas rien. Mahomet, qui aurait vécu de 570 à 633 serait le dernier prophète à avoir foulé notre planète. Son Coran, c'est la Bible des musulmans.

Leur dieu ? Le même que le nôtre, sauf qu'il s'appelle Allah. Invisible, tout puissant, pareil. Leur religion ? L'islam.

Si le Eid-ul-Fitr n'est pas Noël, qu'y célèbre-t-on ? La fin du ramadan. Le ramadan est une période de jeûne de 30 jours. On y jeûne du lever au coucher du soleil.

L'hiver, au Québec, le ramadan c'est moins exigeant puisque le soleil se lève tard et se couche tôt. Mais le ramadan n'a pas toujours lieu l'hiver. Il est déterminé par le calendrier lunaire et avance de 11 jours par an. L'été, c'est plus costaud.

Cette année, le ramadan a débuté le 29 décembre et a pris fin le 28 janvier, soit mercredi. Hier, donc, c'était la fête. Une fête qui devait se poursuivre en soirée et au cours du week-end dans les maisons et appartements des musulmans d'ici — ils seraient autour de 60 000 dans la région, dont plusieurs à Brossard et Saint-Laurent.

Et l'intégrisme ? «Le terme n'est pas de nous (les musulmans), répond M. Mazlout. Mais si ça signifie pratiquer sa religion à 100 %, je ne vois pas de problème. Par contre, si c'est utiliser la religion pour commettre des crimes, c'est inacceptable. »

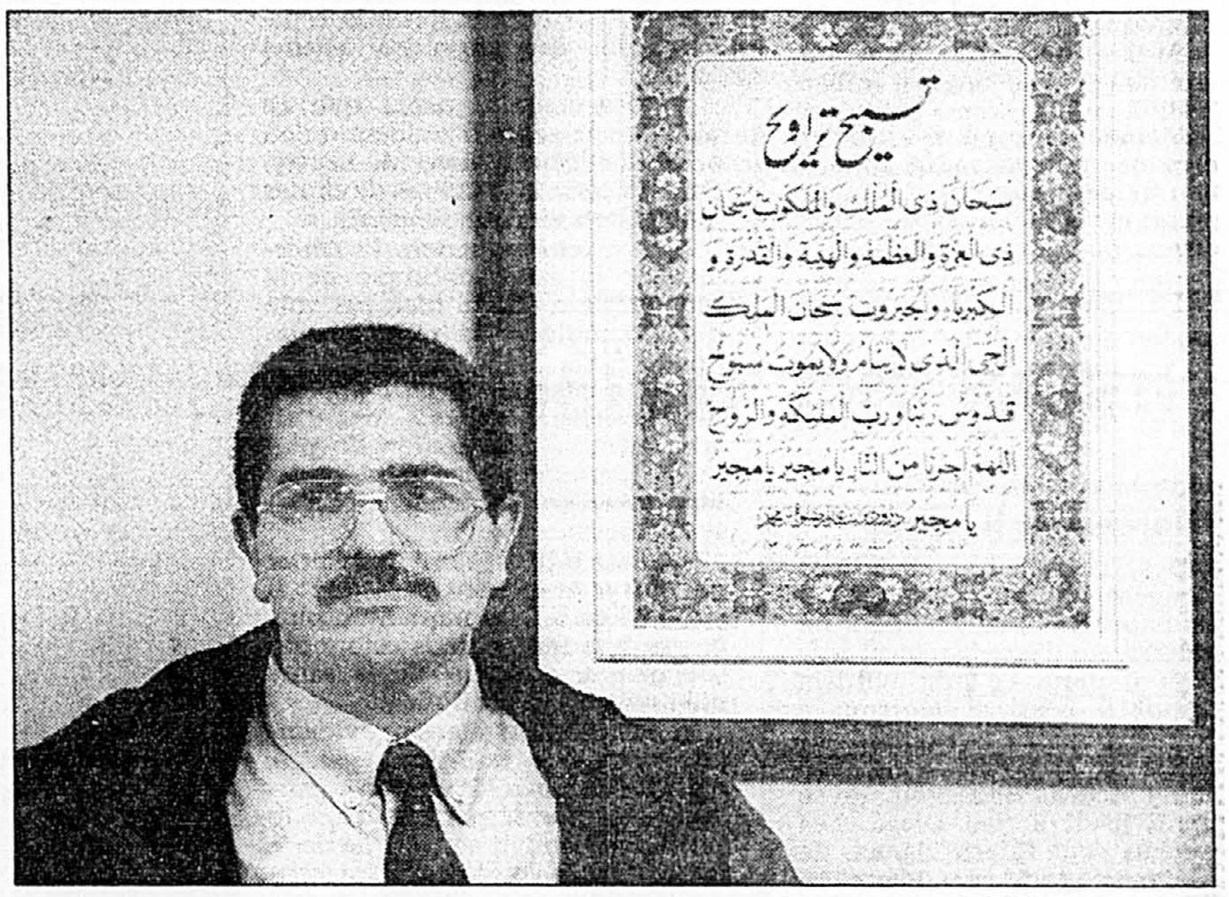

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Tunisien d'origine et musulman, M. Mazlout, 36 ans, est docteur en génie mécanique et propriétaire d'une firme spécialisée dans l'analyse assistée par ordinateur.

MONTRÉAL c'est toi ma ville!

J'ai vécu dans des villes parmi les plus peuplées de la planète. En arrivant à Montréal, j'ai été étonné de voir des parcs et le ciel bleu en plein centre-ville.

J'aime le choc des idées, la rencontre de l'Europe et des Amériques. Pour moi, Montréal est un important carrefour de savoir.

Aujourd'hui, je suis heureux de voir aux intérêts et à l'avenir d'enfants montréalais de toutes les origines.

Carlos Suarez
Parent-commissaire
PSBGM

Bell

LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION

Canada

2590772

À qui profite le petit coeur?

Nathalie PETROWSKI

Il a suffi d'un reportage sur RDI pour que la vie de Sébastien Latreille, 7 ans, bascule définitivement.

Avant la diffusion du reportage, Sébastien était un enfant malade du coeur, un petit cardiaque en attente d'une greffe comme cinq autres de ses compagnons de l'hôpital Sainte-Justine.

Il était aussi un sinistré du verglas qui avait fui Marieville avec sa mère, son frère et sa soeur pour trouver refuge au Palais des congrès de Montréal.

Un journaliste du RDI l'a découvert par hasard dans la cohue du centre d'hébergement. Il lui a fait raconter à la caméra son histoire d'enfant de 7 ans coincé avec le coeur d'un homme de 90 ans. Une histoire de ti-cul pauvre, malade, sinistré et menacé par les saletés de microbes qui pouvaient à tout instant l'empêcher de recevoir une greffe.

Le genre de truc dont les médias raffolent, quoi.

Moins de 24 heures après la diffusion du reportage, Sébastien était une vedette, pour ne pas dire la sensation de l'heure.

Les médias s'arrachaient son histoire et l'hôtel du complexe Desjardins lui offrait une chambre à l'abri des foyers d'infection.

Lorsque l'offre tomba pour cause de comptes de téléphone impayés, Sébastien et sa tribu furent recueillis par le Holiday Inn du Quartier chinois, trop heureux d'héberger un si bon porte-parole.

■■■

Aujourd'hui, c'est dans une suite du Holiday Inn chinois que Sébastien attend son coeur.

Maintenant qu'il est une vedette locale, presque une commodité domestique, Sébastien ne se déplace plus sans son attaché de presse et son photographe personnels. Enfin, disons que Roger Cordeau et Robert Faucher, deux amateurs de musique western, se sont autoproclamés ainsi en raison de leur grande et vaste (sic!) expérience journalistique au *Scoop*, le journal de Châteauguay.

Avec leur carte de presse placardée sur leur chemise western, Roger et Robert gèrent « bénévolement » la salle de presse et la carrière de Sébastien. Ils ne demandent rien en retour sinon d'être logés, nourris et véhiculés gratuitement par les commanditaires.

Si Sébastien ne sait pas ce qu'il vaut en matière d'argent ou de publicité, soyez assurés que ces deux-là le savent pour lui. Aussi lui ont-ils ouvert une salle de presse attenante à leur suite et *booké* des entrevues avec pratiquement tous les médias en ville, y compris *La Presse*.

Grâce à leur chasse effrénée à la commandite, Sébastien voyage avec sa famille dans une Dodge Caravan prêtée par l'agence de location Thrifty. Il a sa place réservée au Nickel's de la rue Sainte-Catherine Ouest où il peut manger gratuitement tous les *smoked meat*, frites, pizzas, *pogos* et poulets barbecue dont il a envie. Trois fois par jours si ça lui chante. Et tant pis pour le cholestérol !

Et puis, pas une journée ne passe sans que Sébastien ne reçoive de la grande visite : Lara Fabian, Éric Lapointe, Jean-Marc Parent, Jean-Michel Anctil, France D'Amour, Michel Louvain, Gaston L'Heureux et j'en passe.

Hier, Roger Brulotte lui a arrangé une séance d'autographes et de photos avec les Expos. Aujourd'hui, une vingtaine de musiciens country vont venir jammer dans la salle de presse. Ils seront remplacés le lendemain par une vingtaine de comédiens et d'animateurs du Canal Famille. En fin de semaine, on attend Michèle Richard, Julie Snyder, Madame Jigger et peut-être, oui, oui, peut-être même Lucien Bouchard.

La mère de Sébastien parle d'un conte de fées. Roger, l'attaché de presse, d'un rêve devenu réalité. Mais moi, tout ce que j'ai vu hier au 7e étage du Holiday Inn, c'est beaucoup d'agitation, de va-et-vient et d'énervement.

J'ai vu un enfant hagard et lessivé qui raconte sur commande comment il a coupé la file devant les manèges du McDo en disant : laisse-moi passer, je suis cardiaque et j'attends un coeur.

Un enfant sur le bord de la crise de nerfs qui a éclaté en sanglots mardi au moment où Jean-Marc Parent s'est levé pour partir. L'enfant était tellement ébranlé que sa mère s'est demandé si elle n'allait pas appeler les ambulanciers. Quant à Jean-Marc Parent, le coeur brisé d'un enfant ne semble pas l'avoir empêché d'aller se faire voir ailleurs.

J'ai vu un enfant dont la maladie profite à un peu tout le monde. Aux commanditaires heureux de la bonne publicité. Aux amis de la famille et imprésarios autoproclamés qui vivent aux frais de la princesse depuis un mois.

À sa mère qui n'a jamais rencontré autant de vedettes et qui n'en revient toujours pas. Aux vedettes toujours furieusement prêtes à soigner leur image et faire étalage de leur bonté.

Et même si certains sont sincères, pour chaque Éric Lapointe qui invite la famille au restaurant, chaque France D'Amour qui s'amène avec sa guitare pour veiller tard, il y a une Lara Fabian qui passe en coup de vent en réclamant une loge ou une Carmen Campagne qui décline l'invitation parce qu'on ne peut lui garantir une visibilité dans les bulletins d'information ou les journaux.

■■■

La mère de Sébastien parle d'un conte de fées, mais à l'hôpital Sainte-Justine, Suzanne Chartrand, responsable du service des greffes, préfère le mot cauchemar.

Non seulement ce défilé incessant de vedettes et de personnalités ouvre-t-il la porte aux microbes et aux maladies, mais il compromet également un peu plus chaque jour la stabilité émotive et psychologique de Sébastien.

C'est un enfant malade, rappelle-t-elle, un enfant qui a besoin de calme et de repos, pas de showbizz et de vedettariat.

Une greffe, ce n'est pas un party. C'est une opération dangereuse. Il n'y a aucune raison d'être euphorique.

À l'hôpital, on voit le jour où le petit Sébastien va se réveiller dans une chambre blanche et stérilisée avec son nouveau coeur. Il n'y aura plus de caméras, plus de Jean-Marc Parent, plus de loge pour Lara, plus de journalistes, plus rien. Il n'y aura que le silence et cette douleur lancinante dans le coeur. La douleur et la déception d'un enfant qui ne comprend pas pourquoi la vie était plus drôle quand il avait le coeur d'un homme de 90 ans.

Fusion des sociétés de transport : Perreault ralentit le pas

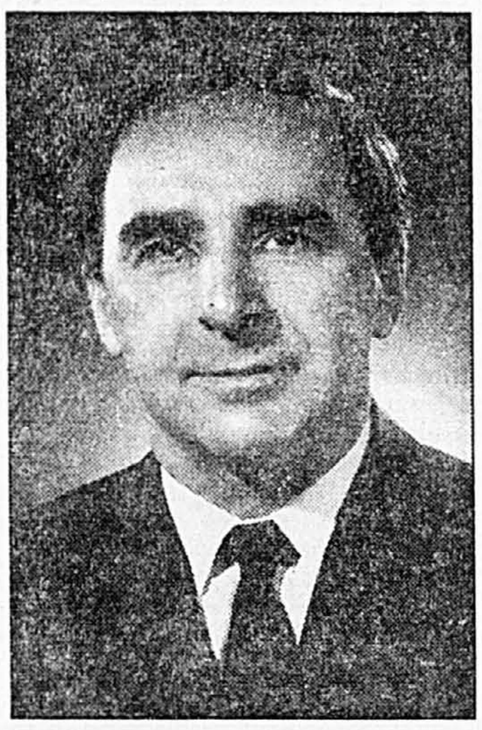

Claude Gladu

MARC THIBODEAU

Bien qu'il ait répété qu'il s'agit à ses yeux d'un « bon » projet, le ministre d'État à la Métropole, Robert Perreault, a indiqué hier soir, sans plus de précision, que l'idée de fusionner les trois grandes sociétés de transport en commun de la région métropolitaine pourrait éventuellement être abandonnée « si toutes les conditions ne sont pas réunies ».

« Ma conviction, c'est qu'on devrait saisir cette opportunité, mais on ne sera pas obligé de le faire », a commenté le ministre, qui prenait la parole à Longueuil devant près de 200 hommes d'affaires et élus municipaux, réunis à l'occasion d'un souper-conférence organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud.

Après avoir martelé plus tôt cette semaine qu'il était déterminé à aller de l'avant, M. Perreault a semblé vouloir mettre un peu d'eau dans son vin face à un auditoire qui ne s'est pas gêné pour manifester à plusieurs reprises, quoique poliment, son opposition.

Le président de la chambre de commerce, Claude Lachance, a d'ailleurs reçu les applaudissements de la foule en manifestant son « scepticisme » face à la fusion.

Encore un peu de temps...

Le ministre a indiqué qu'il devrait avoir toutes les données en main dans quelques semaines afin de décider si, oui ou non, il entend recommander ce regroupement des sociétés de transport au Conseil des ministres.

« Si ce n'est pas un bon projet, en pleine période électorale, le ministre ne pèsera pas lourd », a-t-il lancé, après avoir répété qu'aucune décision n'avait encore été prise par le gouvernement.

Les représentants de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal présents lors du souper se sont dits déçus de l'intervention du ministre.

« On n'a toujours pas plus de réponses à nos questions », a déploré le président de la STRSM, Claude Gladu, qui ne trouvait guère de motifs de réjouissance même si, dit-il, le ministre, qualifié de « bulldozer » par certains élus municipaux, s'est montré moins « drastique » que précédemment.

Le vice-président de la STRSM, Paul Leduc, n'était pas plus impressionné. « Je ne vois toujours pas sur quoi il va pouvoir s'appuyer pour justifier cette fusion », a commenté M. Leduc, qui ne croit pas aux affirmations du ministre selon lesquelles la fusion entraînera des économies importantes.

Robert Perreault

loto-québec résultats

Lotto 6/49 — Tirage du 98-01-28

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	2 022 921,10 $
5/6+	1	606 876,30 $
5/6	202	2 403,40 $
4/6	11 855	78,50 $
3/6	239 942	10,00 $

1 2 30 31 34 49 — Numéro complémentaire: 40

Ventes totales: 14 322 805 $
Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 $

Québec 49 — Tirage du 98-01-28

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	23	500,00 $
4/6	932	50,00 $
3/6	18 328	5,00 $

12 26 28 30 33 34 — Numéro complémentaire: 19

Ventes totales: 519 237,50 $

Banco — Tirage du 98-01-29
3 4 8 9 12
14 16 18 19 23
25 26 29 32 41
52 53 61 63 66

La Quotidienne — Tirage du 98-01-29
3 4
931 0401

Extra — Tirage du 98-01-28
NUMÉRO: 305624

Extra — Tirage du 98-01-29
NUMÉRO 726886

2582291

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

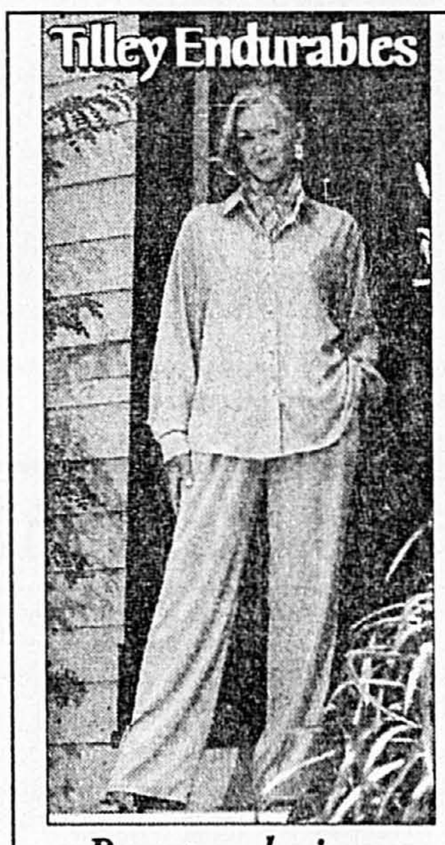

Pour tous les jours, en toute occasion

Le «TilleySilk» ressemble à s'y méprendre à une soie de poids moyen de la plus haute qualité. Pourtant, cette microfibre tissée au Japon peut être lavée et séchée à la machine et ne demande que peu ou pas de repassage.

1050, ave. Laurier Ouest 272-7791

Obtenez un catalogue gratuit
1-800-465-4249

2592304

VENTE TROTTOIR

LA BELLE ÉPOQUE

NOMBREUX RABAIS ET GROUPE DE MUSIQUE DIXIE SUR LA PROMENADE

DU 27 JANVIER AU 8 FÉVRIER

PLACE VERSAILLES
LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE

PLUS DE 235 MAGASINS

TUNNEL LAFONTAINE ET RUE SHERBROOKE EST — RADISSON

2586269

FLOWING LINES

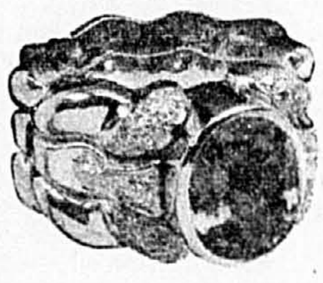

De notre collection "FLOWING LINES" en or 18 ct. ou or 18 ct. et acier avec pierres prescieuses.

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954
2195 RUE CRESCENT, MONTRÉAL, (514) 848-0595
À Palm Beach, FL. 210 Worth Ave.
Christopher & Charles Kaufmann, *Designers*

2592536

Souffrez-vous de colite ulcéreuse ?

La colite ulcéreuse, une maladie du gros intestin, est une forme commune de maladie inflammatoire des intestins. Si vous en êtes atteint(e), que vous éprouviez actuellement des symptômes ou non, nous vous invitons à participer à une discussion portant sur votre expérience et le traitement de la colite ulcéreuse. Vous recevrez une rémunération en argent comptant.

Prière d'appeler Joanne au
(514) 634-4111
d'ici le 6 février chez
Recherche One Internationale,
une société d'étude de marché.

2590128

Confidentiel

La Presse révèle tout sur vos finances personnelles

Tous les renseignements se trouvent dans votre dossier **confidentiel** inséré dans *La Presse* de samedi.

Quel que soit le prochain maire de Montréal, il ne se passera rien, croit Nycol Pageau-Goyette

GILLES GAUTHIER

Quels que soient le charisme et les qualités de gestionnaire du maire qui sera élu à Montréal le 1er novembre prochain, « il ne se passera rien du tout » parce que « ce n'est pas une seule personne qui fera la différence dans le contexte actuel ».

Ce contexte, c'est celui des « guéguerres de clochers », de la multiplicité des centres décisionnels, de l'absence d'équité fiscale et de répartition « intelligente » des impôts prélevés dans la grande région métropolitaine, des fonctionnaires et des politiciens qui « à Québec, à Montréal et dans les banlieues jugent que le mieux est de ne rien faire », a déclaré hier Nycol Pageau-Goyette.

Bien en vue dans le milieu des affaires, présidente du conseil d'Aéroports de Montréal, qui a décidé le transfert des vols de Mirabel à Dorval, ex-présidente des Chambres de commerce de Montréal et du Québec, Mme Pageau-Goyette, qui jure n'avoir aucune ambition politique, a dit que le « vide politique actuel pourrait offrir une chance unique de libérer Montréal » en en faisant « le coeur d'une véritable ville-région ».

Mais il ne se passera rien, a-t-elle ajouté dans un discours prononcé devant l'Institut d'administration publique du Grand Montréal, tant que la population et les décideurs de l'agglomération n'en auront marre, « vraiment marre », de laisser par exemple la Grande-Allée à Québec « décider de l'emplacement de la Grande bibliothèque, du plan d'agrandissement du Palais des congrès, de la nécessité de construire ou non un métro à

Nycol P.-Goyette

Laval et un autre lien entre la Rive-Sud et le centre-ville, de transférer les greffes pulmonaires à Québec », etc.

Pour faire bouger Québec et Ottawa, il faut selon elle une véritable coalition des maires de Laval, Montréal, de la banlieue de l'île et de la Rive-Sud, appuyés par leurs chambres de commerce et leurs groupes communautaires et qui « se tiendraient debout et brasseraient la cage ». Elle rappelle que de telles actions concertées ont été mises sur pied dans les dossiers du déménagement de l'Hôtel-Dieu, de la greffe des poumons ou de la dévolution par Ottawa de la gestion des aéroports.

Chercher « la star qui pourra nous sauver » à la mairie de Montréal est futile et qui, de toute façon, « sera assez masochiste pour s'offrir aux dents acérées des médias » et être critiqué à loisir par la population dans moins d'un an ?

Certains auraient le goût de foncer, mais « vaut mieux ne pas brûler inutilement ses neurones tant que les grandes décisions concernant la région n'auront pas été prises ».

Elle ajoute qu'« on ne manque pas de leaders, mais de leaders qui acceptent d'aller en politique ».

Selon elle, Pierre Bourque « a la presse à dos » et l'opposition ne sait trop comment tirer profit de son rôle majoritaire en évitant que Québec n'utilise encore davantage les divisions à l'hôtel de ville. « Nous sommes coincés. »

Le voyage payé au maire mérite une enquête, dit Julius Grey

ANDRÉ NOËL

Le voyage payé au maire Pierre Bourque par le gouvernement chinois mérite une enquête en profondeur, a déclaré hier l'avocat bien connu Julius Grey, expert en droit public.

« Il y a certainement matière à enquête, a-t-il dit à *La Presse*. À première vue, c'est quelque chose qui intrigue. La fonction de maire est tellement importante. C'est comme si le premier ministre s'était fait payer un voyage par un pays étranger... C'est une situation qui mérite examen. »

La conseillère indépendante Helen Fotopulos estime que le maire a violé le code de déontologie en votant, mercredi, sur un dossier impliquant la Chine. Le comité exécutif, dont M. Bourque est membre, a approuvé une entente entre les Villes de Montréal et de Shanghai.

La Ville accepte une exposition sur le développement de Shanghai et invite deux archivistes de cette ville chinoise à passer quelques mois dans la salle des archives de l'hôtel de ville. Montréal dépensera 10 000 $ pour ces deux projets.

Or, le maire a passé la période des Fêtes en Chine aux frais d'un ministère du gouvernement chinois. Il s'est rendu là-bas pour ses vacances et aussi pour conseiller la Chine sur l'organisation des Floralies de 1999.

Le code de déontologie du conseil municipal stipule que les conseillers qui ont reçu des cadeaux doivent les déclarer et doivent s'abstenir de voter sur tout sujet impliquant un donateur de qui ils ont reçu une rémunération ou d'autres avantages. Mercredi, le maire a réaffirmé qu'il n'avait pas violé ce code.

« Selon les avis qui m'ont été formulés de la part du contentieux et du syndic de la Ville de Montréal et selon les commentaires du ministère des Affaires municipales, je n'ai enfreint aucune règle d'éthique et à aucun moment me suis-je placé dans une situation de conflit d'intérêts réel ou même potentiel en ce qui a trait au séjour que j'ai récemment effectué en Chine », a-t-il indiqué, dans un communiqué.

« Il est très étonnant qu'un maire qui verse son salaire à une fondation consacrée à la jeunesse soit la cible d'autant de critiques quant à la façon dont il utilise son temps pendant des vacances aussi brèves que bien méritées », ajoute le communiqué.

Me Grey n'est pas si sûr que M. Bourque n'a pas violé les règles d'éthique. « Il ne faut pas sauter aux conclusions et certainement pas faire de condamnation sans procès, dit-il. Il est possible qu'il y ait des explications tout à fait innocentes. Mais Mme Fotopulos a raison de réclamer une enquête. Ces questions sont très importantes. »

« Les dispositions des différentes lois en matière municipale stipulent que tout conflit d'intérêts peut mener à la destitution. Dans ce cas, y a-t-il eu conflit d'intérêts ? Ceux qui ont payé le voyage avaient-ils un intérêt ? Y a-t-il des contrats ? Quels étaient les arrangements ? Il faut le savoir. »

Bourque visitera les 16 quartiers au cours de sa campagne électorale

GILLES GAUTHIER

Pierre Bourque sera en campagne électorale dès le 7 février, alors qu'il inaugurera dans Ahuntsic les « samedis du maire », qui permettront de contrer l'opération Participation Montréal du RCM, dont la première activité était déjà prévue pour...le 7 février.

Les samedis, qui coûteront 48 000 $ à Vision Montréal, s'étaleront sur 16 semaines et permettront au maire et à son entourage d'investir les 16 quartiers de la ville. Dans chacun, un brunch sera offert par le parti, au coût moyen de 3000 $. Il s'agira d'une « opération de grande visibilité, de présence dans les quartiers », avec notamment des entrevues accordées aux hebdomadaires locaux.

Ils permettront, a expliqué M. Bourque hier, « de rencontrer tout ce qui bouge dans ces quartiers-là », de présenter le bilan de l'administration, de recueillir les opinions et de dégager les points forts et les faiblesses afin d'« élaborer l'embryon des engagements de l'automne ». Il veut « revenir aux sources, renouer avec les gens, retrouver les citoyens chez eux, les écouter, tâter le terrain ».

Le maire tracera à chaque endroit des bilans à l'échelle de la ville et à celle du quartier visité, à la lumière des engagements de 1994 et en mettant notamment l'accent sur la qualité de vie, le développement économique, les services de base. Montréal n'est-elle pas « la ville qui déneige le mieux au monde », déclarait M. Bourque hier à la presse.

Les « samedis du maire » se termineront dans Rosemont le 23 mai, peu avant le congrès du parti, qui se tiendra à la fin de mai ou au début de juin. Le « plan d'action » électoral de Vision Montréal sera préparé pendant l'été et M. Bourque entreprendra sa campagne à la rentrée, en septembre. Les élections auront lieu le 1er novembre.

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Pierre Bourque visitera les 16 quartiers de Montréal à l'occasion des « samedis du maire ».

Outré du silence de Québec

MARC THIBODEAU

« Rémillard, Bégin ou Ménard, c'est du pareil au même. Je suis toujours traité avec la même indifférence », déplore Réjean Hinse.

Le Lavallois en a soupé du silence de Québec, qui ne s'est toujours pas prononcé publiquement relativement à son dossier, près d'un an après que la Cour suprême l'eut acquitté d'un vol qualifié pour lequel il avait été injustement condamné à la prison, au début des années 60.

Paul Bégin, prédécesseur de l'actuel ministre de la Justice, Serge Ménard, avait promis qu'il prendrait rapidement position quant à l'opportunité de verser une compensation financière à M. Hinse. Ses promesses sont toutefois restées lettre morte.

M. Ménard, lui, n'a pas encore abordé la question. Hier, sa porte-parole, Christiane Lussier, s'est contentée de dire que le ministère ne pouvait commenter le dossier puisqu'il se retrouve actuellement devant la cour.

L'avocat de M. Hinse, Jean-François Longtin, a en effet déposé en juin une poursuite de cinq millions de dollars ciblant les gouvernements provincial et fédéral ainsi que la Ville de Mont-Laurier, où le délit reproché au Lavallois est survenu.

Le dépôt de la poursuite faisait suite à un ultimatum lancé par l'avocat, qui aurait préféré parvenir à une entente à l'amiable plutôt que d'être contraint de recourir de nouveau aux tribunaux pour obtenir justice pour son client.

Têtes d'affiche

Bernard Brault

■ Un photographe de *La Presse*, *Bernard Brault*, qui a assuré la couverture des Jeux de Lillehammer en 1994 et d'Atlanta en 1996 (il sera également à Nagano), présentera une trentaine des centaines de photos qu'il a prises à Lillehammer, au cours d'une exposition qui se tiendra du 2 au 7 février, sur la grande place du Complexe Desjardins.

■■■

■ La maison des Amis du Plateau Mont-Royal, un organisme qui accueille depuis cinq ans les plus mal pris des résidants du Plateau, est toujours en quête d'objets, meubles et vêtements, qui seront revendus à bon marché, aux moins fortunés, au comptoir familial de l'organisme. Les profits permettent à la Maison (4395, avenue Papineau) de fournir écoute et nourriture l'après-midi. On peut aller chercher les choses que les gens veulent donner. Renseignements : 527-1344.

■■■

Claude Allard

■ Pharmaprix vient de remettre une contribution de 10 000 $ à la Fondation du centre hospitalier Angrignon (pavillon Verdun). C'est *Claude Allard*, vice-président à la direction chez Pharmaprix, accompagné de la pharmacienne *Ann Labrecque*, de la pharmacie du 4260, rue Wellington, à Verdun, qui a remis le don à *Réjean Lévesque*, président de la fondation. Soulignons que la maison-mère de Pharmaprix, Imasco, vient de compléter le versement d'un don de 25 000 $ réparti sur cinq ans.

■■■

■ Dans le cadre du mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer, la Société Alzheimer de Montréal présentera une conférence, donnée par le docteur *Serge Gauthier* (neurologue au Centre McGill d'études sur le vieillissement), et portant sur les signes précurseurs de cette maladie. Le tout aura lieu demain, à l'Université du Québec à Montréal (pavillon Hubert-Aquin, 400, rue Sainte-Catherine Est, local A-0M050) à 14 h. Entrée libre.

■■■

Juliette Huot

■ Afin de renflouer la caisse des Petits frères des pauvres (au service des personnes âgées vivant seules), dont la campagne de financement a été mise en péril par la grève des postes et la tempête de pluie verglaçante, un spectacle-bénéfice rendant hommage à leur « marraine », la comédienne *Juliette Huot*, aura lieu le 18 février à la Place des arts. Pour l'occasion, *Claude Léveillé* présentera son plus récent spectacle, *Bagages oubliés*. Coût : 30 $. Tél. 842-2112, 730-1245, 527-8653.

■■■

■ Au sortir de la soirée-casino tenue à l'intention des parents et amis des élèves du collège Regina Assumpta, le lieutenant-gouverneur *Lise Thibault*, présidente d'honneur de cette activité bénéfice, a pu remettre un chèque de 32 000 $ à la présidente de la fondation du collège, *Jocelyne Royer*. Cet argent permettra de soutenir financièrement les élèves dont la famille ne pourrait payer le coût des études à ce collège privé. Notons que l'invitée d'honneur était *Andrée Martin*, ex-championne de tennis.

■■■

Henri Beauchamp

■ Au service des retraités de *La Presse* depuis dix ans, *Henri Beauchamp*, qui avait pris la relève du président-fondateur de l'association, *Fernand Beauregard*, a été honoré, ainsi que sa femme *Colette*, par le nouveau président, *Claude Panneton*, à l'occasion d'une réception soulignant la passation des pouvoirs.

■■■

Chantal Germain

■ Le bar Le Fuzzy, de Laval, a tenu une activité au bénéfice de l'Association canadienne de la dystrophie musculaire. Les copropriétaires du bar, *Jean-Marc Lemieux* et *Raymond Lemieux fils*, ont remis les fonds recueillis (3068 $) à *Chantal Germain*, représentante de l'Association canadienne de la dystrophie musculaire.

■■■

■ L'Université Concordia vient de tisser des liens avec des universités moyennes-orientales. Une délégation menée par le recteur *Frederick Lowy* et comprenant le vice-recteur à l'enseignement et la recherche, *Jack Lightstone* (expert en judaïsme), *Nabil Esmail*, doyen de la faculté de génie informatique, et le professeur *Akif Bulgak* (génie mécanique), a visité les collèges et universités d'Israël, de Jordanie et d'Égypte.

■■■

■ Comme le veut un vieux dicton, ni le vent, ni la pluie, ni le verglas ne doivent arrêter le facteur. Aussi, malgré la tempête, à Saint-Valentin, en Montérégie, la maîtresse de poste *Claire Langevin* continuera à apposer une oblitération en forme de coeur pour souligner la Saint-Valentin. Comment obtenir cette oblitération spéciale ? Vous adressez (à l'être aimé) et affranchissez la carte de souhaits, que vous insérez dans une enveloppe dûment affranchie et adressée à : Maîtresse de poste, Bureau de Saint-Valentin, Saint-Valentin (Québec) J0J 2E0.

■■■

■ Spectacles de danses et chansons, de l'école chinoise de Brossard, afin de marquer le Nouvel An chinois, le samedi 14 février, à 14 h 30, à l'école secondaire Antoine-Brossard, 3055, boulevard Rome. Coût : 5 $. Réservations, avant le 9 février. Renseignements : 465-1578.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

La Commission de la représentation électorale décidera de la carte de la remplaçante de la CECM

MICHÈLE OUIMET

C'est la Commission de la représentation électorale, chapeautée par le directeur général des élections, François Casgrain, qui va sceller le sort de la carte électorale de la future Commission scolaire du centre de Montréal, qui correspond grosso modo à l'actuelle CECM.

Cette semaine, le parti de l'opposition à la CECM, le MEMO, a démoli la carte électorale proposée par la coalition catholique au pouvoir. « Découpage biscornu », « charcutage », « aberrations nombreuses », la carte a eu droit à plusieurs qualificatifs assassins.

Soumise au conseil provisoire de la Commission scolaire du centre mercredi, la carte a été approuvée, mais trois commissaires élus, tous membres du MEMO, se sont opposés à son adoption. Selon la loi 185, au moins les trois quarts des membres du conseil doivent approuver la nouvelle carte sinon le litige est soumis à la Commission de la représentation qui, elle, se chargera de redessiner les circonscriptions.

La présidente du MEMO, Diane De Courcy, doit officiellement signifier son opposition aujourd'hui au bureau du directeur général des élections (DGE). Ce mécanisme d'appel est tout nouveau quoiqu'il existe déjà aux paliers provincial et municipal.

Les commissions scolaires linguistiques — francophones et anglophones — remplaceront au Québec, à partir du 1er juillet, les commissions scolaires catholiques et protestantes. Du même coup, leur nombre sera réduit de 156 à 69. Ce sont les conseils provisoires, formés par des commissaires élus, qui préparent cette délicate transition. Ils doivent, entre autres, confectionner les nouvelles cartes électorales en vue des élections de juin.

Les conseils provisoires des futures commissions scolaires ont jusqu'au 31 janvier pour adopter leur carte qui doit parvenir au bureau du DGE au plus tard le 3 février. Un seul conseil a, jusqu'à maintenant, manifesté son opposition, soit celui de la région de Matane-Matapédia. Avec la Commission scolaire du centre de Montréal, ça fera deux.

La Commission de la représentation a jusqu'à la mi-mars pour approuver les cartes électorales soumises par les 69 commissions scolaires ou redessiner celles qui sont contestées. Après, le bureau du DGE doit confectionner les listes électorales.

« Les délais sont serrés, convient M. Casgrain. S'il n'y a qu'une ou deux commissions scolaires qui s'opposent, ça devrait bien aller, mais s'il y en a une dizaine, c'est plus problématique. »

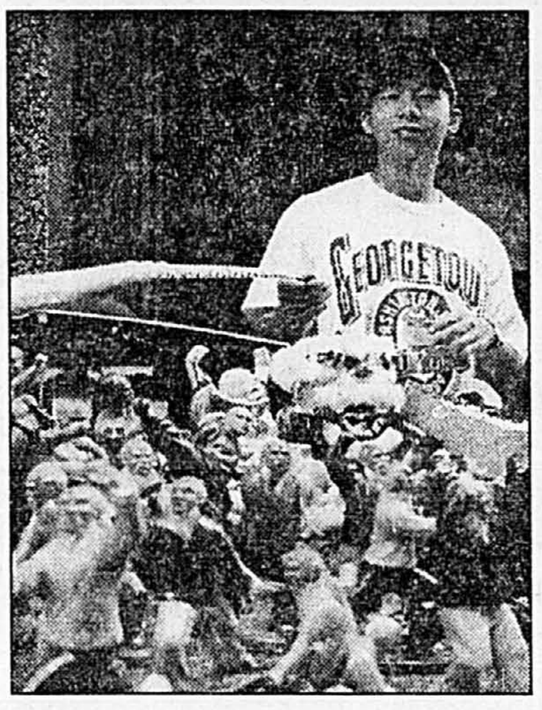

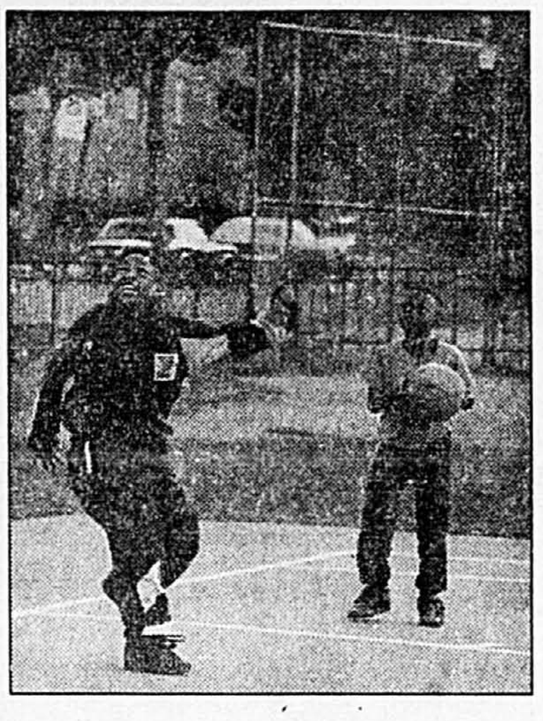

PHOTOTHÈQUE *La Presse*

À en croire l'étude faite par trois sociologues, il n'y a pas de ghetto à Montréal, mais plutôt des regroupements de groupes ethniques.

Il n'y a pas de ghetto à Montréal, concluent trois sociologues

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Les communautés ethniques de Montréal ne sont pas regroupées en ghettos, malgré certaines apparences trompeuses à cet égard. C'est du moins ce que concluent trois sociologues qui ont réalisé une étude détaillée de la répartition résidentielle des populations ethniques de la région métropolitaine.

« Ce n'est pas chacun dans son coin, a expliqué à *La Presse* Jean Renaud, directeur du Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal et auteur principal de la recherche [1]. La vision commune veut qu'il y ait le quartier grec, le quartier portugais, et qu'on ne trouve que des Grecs dans le quartier grec. Nos données montrent que dans le quartier grec, on va aussi trouver des Syriens, des Libanais, etc. Donc, on ne peut pas parler de ghettos au sens strict. »

Il ne fait pas de doute que certaines communautés se regroupent dans des quartiers particuliers. C'est le cas, notamment, des populations d'origines grecque, arménienne et juive. La population juive, par exemple, est caractérisée par un « coefficient de ségrégation » de 85 %, le plus élevé de tous les groupes répertoriés.

L'étude de M. Renaud et de ses collègues montre cependant que la variable ethnique est loin d'être la seule expliquant ces regroupements. L'histoire migratoire, le cycle de vie familiale et le statut socio-économique jouent également, et peut-être davantage.

« Je peux bien rêver d'aller vivre à Westmount, mais je n'irai pas parce que je n'en ai pas les moyens. Et ça, ça joue indépendamment de l'ethnie. Si on avait des ghettos, le statut socio-économique et le cycle de vie familiale n'auraient pas d'impact », soutient M. Renaud.

Un ghetto... multiethnique ?

Les chercheurs ont identifié six structures de voisinage ethnique typiques des différents quartiers de Montréal. Il s'agit de caractéristiques ethniques, religieuses et linguistiques qui tendent à se regrouper dans des secteurs précis. On trouve par exemple un groupe caractérisé par des gens de religion hindoue ou islamique, et d'origine grecque ou sud-asiatique ; une autre structure est dominée par la religion orthodoxe et les origines méditerranéennes ; un troisième groupe est constitué des personnes d'origine haïtienne et italienne ; et ainsi de suite.

Ces structures, on le constate tout de suite, ne sont pas monolithiques. Mais, encore plus significatif, l'un ou l'autre de ces six regroupements ethniques sont présents dans 44 % des quartiers de la région métropolitaine. De plus, dans la moitié de ces quartiers, au moins deux structures de voisinage coexistent.

« Dans plusieurs secteurs vivent des gens de plusieurs origines. On est loin en maudit du ghetto noir américain ! » lance le sociologue Renaud.

L'étude, commandée par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, confirme que les communautés ethniques minoritaires habitent essentiellement dans l'île de Montréal. Serait-on en présence d'une sorte de gigantesque ghetto multiethnique ? « Si l'île constitue un ghetto, c'est pas pire ! rétorque Jean Renaud. C'est clair que les communautés ethniques minoritaires se concentrent dans l'île de Montréal. Mais elles sont réparties presque partout dans l'île. C'est le contraire du ghetto. »

[1] Renaud, J. et al., « Les grands voisinages ethniques dans la région de Montréal en 1991 : une nouvelle approche en écologie factorielle » Collection Études et recherches, no. 17, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, mars 1997.

Déglaçage intempestif ?

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Huit copropriétaires du Vieux-Montréal se sont littéralement déchargés de leur problème, mercredi, en ensevelissant chaque extrémité de la minuscule rue de Vaudreuil pour déglacer leur toit.

Une solution qui a failli leur coûter très très cher, puisque la Ville de Montréal n'a pas du tout apprécié la chose. Hier après-midi, les inspecteurs ont sommé les fautifs de déblayer la voie sur-le-champ, sous peine d'hériter d'une amende de 600 $ et d'une facture de 2000 $ pour payer les cols bleus.

« Il y a des gens qui avaient téléphoné pour se plaindre : c'était une nuisance pour tout le voisinage et contraire à nos règlements, a expliqué le porte-parole du Service des travaux publics de la Ville, Pierre Bonin. Il faut que les gens qui déglacent s'arrangent avec leur entrepreneur afin de faire évacuer la neige tout de suite. »

Vers 17 h hier, une pelleteuse surgissait donc rue de Vaudreuil pour charger les deux énormes monticules dans un camion.

« Il y en a au moins pour deux ou trois chargements », évaluait alors Réal Lessard, le propriétaire du restaurant Papillon, qui préférait embaucher son propre déneigeur que d'indemniser la Ville.

Mais pourquoi avoir balancé un telle quantité de neige sur les pavés ? « Nos voisins l'avaient fait sans problème deux ou trois jours plus tôt », assure M. Lessard, tout en précisant qu'il n'aurait jamais pensé voir tomber autant de glace du toit. « Et nous avons été obligés d'agir à toute vitesse, parce que les « copropriétaires résidentiels » entendaient des craquements. »

Pour la Ville, il faut tout de même faire preuve de prudence. « On fait souvent preuve de tolérance quand les gens bloquent une entrée charretière et qu'on déneige après », dit M. Bonin.

Confidentiel

La Presse publie tout sur vos finances personnelles

Tous les renseignements se trouvent dans votre dossier **confidentiel** inséré dans *La Presse* de samedi.

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

ÉPARGNEZ jusqu'à 70% sur le prix ordinaire de TOUS LES MANTEAUX D'HIVER POUR FEMMES

La Place Vertu, V. St-Laurent · Entrepôt, 2050-2058 Bleury · Centre Rockland · Mail Champlain, Brossard · Carrefour Laval · Fairview Pte-Claire · No. 1 1, rue York, Ottawa

A Gold FEMME

Hydro doit réviser ses prévisions à la baisse

Elle n'a atteint que la moitié de son objectif de rebranchement entre mercredi et hier

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Hydro-Québec a revu ses pronostics de rebranchements à la baisse, après n'avoir réalisé qu'un peu plus de 50 % de l'objectif qu'elle s'était fixé pour hier matin.

Alors qu'Hydro estimait pouvoir rebrancher 9354 clients entre 7 h mercredi et 7 h hier, elle n'en a finalement rebranché que 4986, ce qui portait hier matin le nombre d'abonnés non desservis à 45 128. Aucune donnée plus récente n'est disponible, Hydro ne publiant plus qu'un bilan par jour.

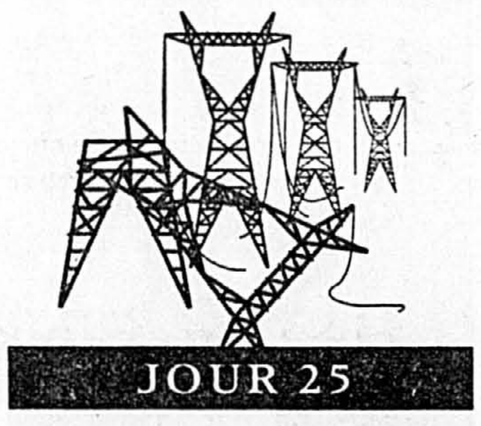

« On pensait que c'était pour aller mieux, a admis le porte-parole de la société d'État, Michel Gaumond. On avait mal apprécié ce qu'on avait à faire. »

Résultat, les chefs des 22 missions à l'oeuvre sur le terrain ont été beaucoup plus conservateurs dans les prévisions dévoilées hier : on estime que ce matin, 5915 nouveaux clients auront été rebranchés. Les 39 213 restants devront encore patienter.

Selon M. Gaumond, il n'est pas surprenant que le travail dans les campagnes prenne beaucoup plus de temps. « En milieu rural, les poteaux ne sont pas nécessairement en bordure de la route. Les lignes peuvent traverser des champs, alors il faut y aller en motoneige. C'est évidemment moins rapide que lorsqu'on peut utiliser une nacelle en bordure d'un rang. »

Dans un communiqué distribué dans la journée d'hier, Hydro prévoyait effectuer des « gains importants » dans le secteur de Marieville, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Sainte-Marie-de-Monnoir et Mont-Saint-Grégoire.

Joint en soirée, le maire de Mont-Saint-Grégoire, André Barrière, était pourtant catégorique : « Il n'y a pas de gain important qui s'est fait ici aujourd'hui, on a à peine 50 ou 60 maisons éclairées ce soir, sur 1100. »

Dans certains municipalités particulièrement touchées, Hydro a continué à installer des génératrices, notamment dans la région de Napierville, où le poste du même nom ne sera pas rétabli « avant plusieurs jours ». Parmi les localités qui bénéficient de ces génératrices dont la puissance varie entre 800 et 1200 kW, on remarque Napierville, Saint-Cyprien, Saint-Valentin et Saint-Bernard-de-Lacolle. À Lacolle, une locomotive fournit du courant à certains abonnés.

Selon M. Gaumond, les génératrices alimentent en moyenne 80 clients, ce qui permet, la plupart du temps, d'approvisionner le coeur des villages, tandis que la population des rangs avoisinants doit continuer à attendre.

Par ailleurs, Hydro a annoncé que les industries des MRC suivantes peuvent reprendre leur production : Brome-Missisquoi, Champlain, Lajammerais, Haute-Yamaska, Vallée-du-Richelieu, Haut-Richelieu, Les Maskoutains, Roussillon et Rouville. Les industries qui peuvent compter sur des sources d'énergie autonomes sont tout de même invitées à continuer à les utiliser, afin de réduire la demande en électricité.

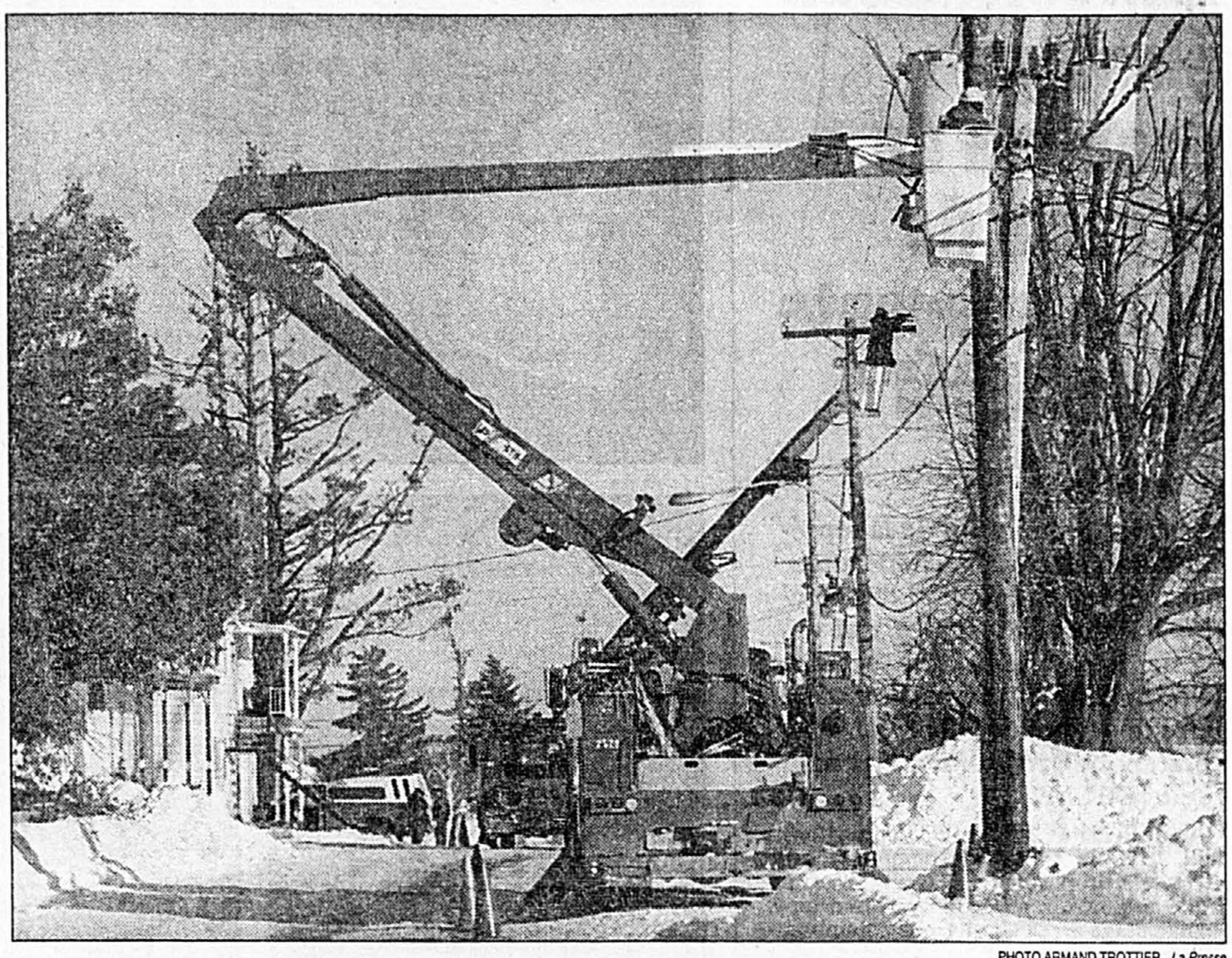

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Les travaux ont été bon train toute la journée d'hier à Upton.

Au total, pas moins de 213 municipalités étaient encore affectées, hier, par les pannes. Parmi elles, 36 étaient réalimentées à moins de 50 %, selon une autre porte-parole d'Hydro, Line Pressault. De plus, 121 localités touchées comptaient 100 abonnés ou moins ayant retrouvé la chaleur de leur foyer.

Sur la Rive-Sud, les travaux de rétablissement du réseau de service électrique se sont terminés et la distribution du courant est revenue à la normale.

Par ailleurs, la perte d'une ligne à très haute tension en provenance de la centrale LG4, hier matin, a occasionné de courtes périodes de délestage à travers la province, le temps de rééquilibrer le réseau.

Qui seront les commissaires qui seconderont Roger Nicolet ?

MARIO FONTAINE

Appelé par le premier ministre Bouchard à présider la commission d'enquête sur la tempête de pluie verglaçante, Roger Nicolet est convaincu qu'on lui donnera le temps nécessaire pour remplir son mandat. Il est aussi d'avis que les travaux de la commission porteront sur l'ensemble de la crise, pas seulement sur les premiers jours. Sa seule interrogation : qui seront les cinq commissaires à ses côtés.

En théorie, la commission a jusqu'à la fin novembre pour soumettre son rapport. Mais M. Nicolet pense qu'il pourra disposer de plus de temps si nécessaire. « La moitié des Québécois ont été touchés par cette tempête. Elle s'est abattue sur un territoire plus grand que les inondations au Saguenay, et soulève des interrogations techniques très complexes, très pointues. Or, au Saguenay, on a prolongé les travaux de deux mois et demi », rappelait hier M. Nicolet, qui a également présidé la commission mise sur pied après le « déluge » saguenéen.

Lucien Bouchard a d'ailleurs laissé une porte ouverte sur la durée du mandat de cette nouvelle commission scientifique et technique, dont la mission principale est de trouver ce qui a transformé une tempête de pluie verglaçante en catastrophe. Elle évaluera notamment le comportement de la Sécurité civile, du gouvernement et de l'ensemble des intervenants dans ce sinistre.

Le décret adopté mercredi donne à croire que la commission Nicolet ne peut se pencher que sur les événements survenus entre le 5 et le 9 janvier. Le principal intéressé en fait une lecture différente. Ces dates concernent la période des précipitations, mais la responsabilité du groupe sera plus large et portera sur toute la période du sinistre, dit-il. Autrement, comment évaluer correctement les décisions prises par Hydro-Québec et la Sécurité civile ?

Cinq experts seront nommés la semaine prochaine pour accompagner M. Nicolet dans son travail. Il lui tarde de savoir de qui il s'agit, mais s'abstient de préciser si le gouvernement l'a consulté avant d'arrêter son choix. Qu'importe, à 66 ans, ce réputé ingénieur en génie civil se sent d'attaque pour diriger une deuxième commission d'enquête en autant d'années, et cela en dépit d'un grave accident qu'il a eu récemment sur l'autoroute des Cantons de l'Est.

« C'est un homme de paix, de courage, qui prend le temps qu'il faut pour produire un bon travail. Il ne fait pas de coups d'éclats, mais essaie de rapprocher les parties », dit de lui son voisin, le député libéral d'Orford, Robert Benoit. Tous deux sont amis de longue date, ce qui n'empêche pas M. Benoit de partager les inquiétudes de son chef Daniel Johnson quant au mandat de la commission, considéré comme trop large.

De fait, à part une incursion malheureuse de M. Nicolet en politique provinciale, on ne l'identifie pas comme un péquiste inconditionnel. Maire d'Austin depuis des années, cet Européen d'origine a longtemps présidé l'Union des municipalités régionales de comtés, où plusieurs tendances s'affrontent. Il représente encore l'Estrie au sein de l'UMRCQ.

Discret, l'air un peu timide, Roger Nicolet est plus efficace dans les contacts personnels que dans les grands rassemblements. Invité par Jacques Parizeau à se présenter à une élection partielle dans Shefford, en 1994, il n'était pas très à l'aise dans les foules, pas plus qu'à serrer des mains dans les centres commerciaux. Mais son handicap majeur fut, paradoxalement, l'insistance de M. Parizeau à le présenter comme un futur ministre : les électeurs voulaient un député local, pas une vedette nationale, et ils ont d'autant plus voté pour le libéral Bernard Brodeur que M. Nicolet habitait juste en dehors des frontières du comté, ce qui en faisait tout de même un « rapporté ».

Roger Nicolet

simplifiez-vous la vie, passez au salon !

Durant 4 jours, on vous éclaire sur tout ce qui touche votre vie financière ! Tout est là, sous le même toit !

- Constituez-vous un portefeuille de fonds mutuels gagnants : consultez nos experts !
- Devenez un contribuable averti : profitez de tous les abris fiscaux, exemptions et reports d'impôt !
- Apprenez les nouvelles règles du jeu pour contribuer le maximum à votre REER... et le faire fructifier !
- Réalisez votre projet «maison» tandis que les taux d'intérêt sont à leur plus bas !
- Sachez tout sur les carrières de l'an 2000 et sur les façons de créer votre entreprise.

SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS® 1998

200 EXPOSANTS

Préparez dès maintenant votre visite au Salon ! Obtenez la liste des exposants, l'emplacement de leurs stands et l'horaire des conférences sur notre site «Internet» :

www.finances-en-direct.com

250 CONFÉRENCES POUR VOUS AIDER À CONCRÉTISER VOS PROJETS !

MONTRÉAL
PLACE BONAVENTURE
30 janvier au 2 février 1998 – Vendredi au lundi : 11 h à 21 h

JOUR 25

Cerfs et verglas

■ Le verglas des dernières semaines a amené certaines modifications au comportement des cerfs de Virginie. À cette période de l'année, les chevreuils sont habituellement confinés dans leurs ravages. Le verglas a créé des conditions qui facilitent grandement leurs déplacements. Cette facilité de déplacement et l'importance du bruit causé par la chute de la glace et des branches semblent avoir provoqué le mouvement de nombreux cerfs. On les retrouve souvent en dehors de leurs ravages, en bordure des routes et des champs, tout comme à l'automne et au printemps. Différents organismes rapportent des accidents routiers impliquant des cerfs. Le ministère de l'Environnement et de la Faune incite donc les automobilistes fréquentant les secteurs touchés à être vigilants lorsqu'ils circulent sur ces routes.

Service de raccompagnement

■ Sous l'égide du CLSC Vallée des Forts, certains sinistrés de Saint-Jean-sur-Richelieu, bénéficieront de support pour réintégrer leur domicile, dans certains cas abandonné depuis 24 jours. Le Centre des mesures d'urgence de Saint-Jean a affecté le corps policier de la Sûreté du Québec aux visites des demeures des hébergés nécessitant des mesures de support. Les personnes bénéficiant de ce service quitteront donc le centre d'hébergement, à bord d'un véhicule de la SQ et les agents, ainsi qu'un intervenant du CLSC, vérifieront le chauffage, l'état de la plomberie de même que le fonctionnement du téléphone avant de ramener les bénéficiaires au centre d'hébergement. Par la suite et, selon le délai nécessaire inscrit au dossier, l'hébergé sera raccompagné à son domicile par les bénévoles du Centre des mesures d'urgence.

Site web à Saint-Jean

■ Avis aux internautes et à tous ceux que le verglas ne laisse pas... de glace ! Le verglas a particulièrement frappé Saint-Jean-sur-Richelieu qui a, malgré elle, attiré l'attention de la population et même de la planète. Expressément conçu à la suite à ce sinistre, un site web permettra aux intéressés d'obtenir les différents détails relatifs au quotidien bouleversé de la municipalité et de suivre l'évolution du Fonds Saint-Jean pour les sinistrés du Haut-Richelieu. La période de crise est loin d'être terminée pour la population de Saint-Jean et ce site web permet aux autorités municipales de garder le contact avec la population : **www.svsj.netc.net** ; on peut aussi la joindre à l'adresse électronique suivante : **svsj@netc.net**.

Mise en garde de Greenpeace

■ Des extrêmes climatiques, comme le verglas qui vient de sévir, risquent dans le futur de se produire de plus en plus souvent, selon Greenpeace. Cet organisme recommande donc l'adoption immédiate de mesures pour créer une décentralisation du système énergétique actuel, afin de réduire la dépendance envers un réseau doté de trop de lignes de transmission et des centrales électriques trop éloignées. On préconise notamment l'utilisation de l'énergie solaire et le remplacement des foyers par des poêles à bois efficaces.

Chauffage au bois

■ La tempête de verglas a créé un besoin considérable en bois de chauffage pour les citoyens de certaines municipalités privées d'électricité pour une période prolongée, avec la conséquence que la demande pour du bois d'essences feuillues sec dépasse largement l'offre malgré tous les efforts déployés par la sécurité civile et le ministère des Ressources naturelles. Même si les bois feuillus secs génèrent une énergie calorifique supérieure, il ne faut pas délaisser les bois résineux secs qui constituent une très bonne source de chauffage même si leur combustion est de plus courte durée. Ainsi, il vaut mieux utiliser des résineux sous formes de rondins, de croûtes, ou encore de rebuts de scierie que du bois feuillu vert. De plus, plusieurs personnes peuvent être tentées d'utiliser du bois récupéré lors des travaux de nettoyage, une fois la tempête de verglas terminée. Mais, utiliser ce type de combustible, dans son état actuel, n'est pas recommandable compte tenu de son degré d'humidité.

Pour Heenan Blaikie...

protéger une bonne idée est une excellente idée

C'est pourquoi nous avons ouvert un bureau à Ottawa, où nous avons formé une alliance stratégique avec Marusyk Bourassa Miller et Swain (MBM), une firme spécialisée en droit de la propriété intellectuelle.

Mettant à profit la solide expérience de MBM d'Ottawa dans la rédaction de demandes de brevets, notamment dans les domaines de la biotechnologie et des produits pharmaceutiques, cette association ajoute de la profondeur à notre secteur de propriété intellectuelle.

Notre présence dans la capitale nationale marque un tournant décisif dans l'histoire de notre entreprise. Avec l'ouverture de notre bureau d'Ottawa, le sixième au pays, nous formons un des rares bureaux d'avocats d'envergure nationale et nous sommes en mesure d'offrir à nos clients un service sans faille d'un océan à l'autre.

Avec nos bureaux à Montréal, à Toronto, à Vancouver, à Trois-Rivières, à Sherbrooke et maintenant à Ottawa, nous sommes l'une des firmes d'avocats à la plus forte croissance au Canada. Nous offrons des services dans plusieurs secteurs allant du droit du divertissement au droit du travail, du droit fiscal au litige, des valeurs mobilières au droit commercial.

Heenan Blaikie
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
AVOCATS

2585709-M

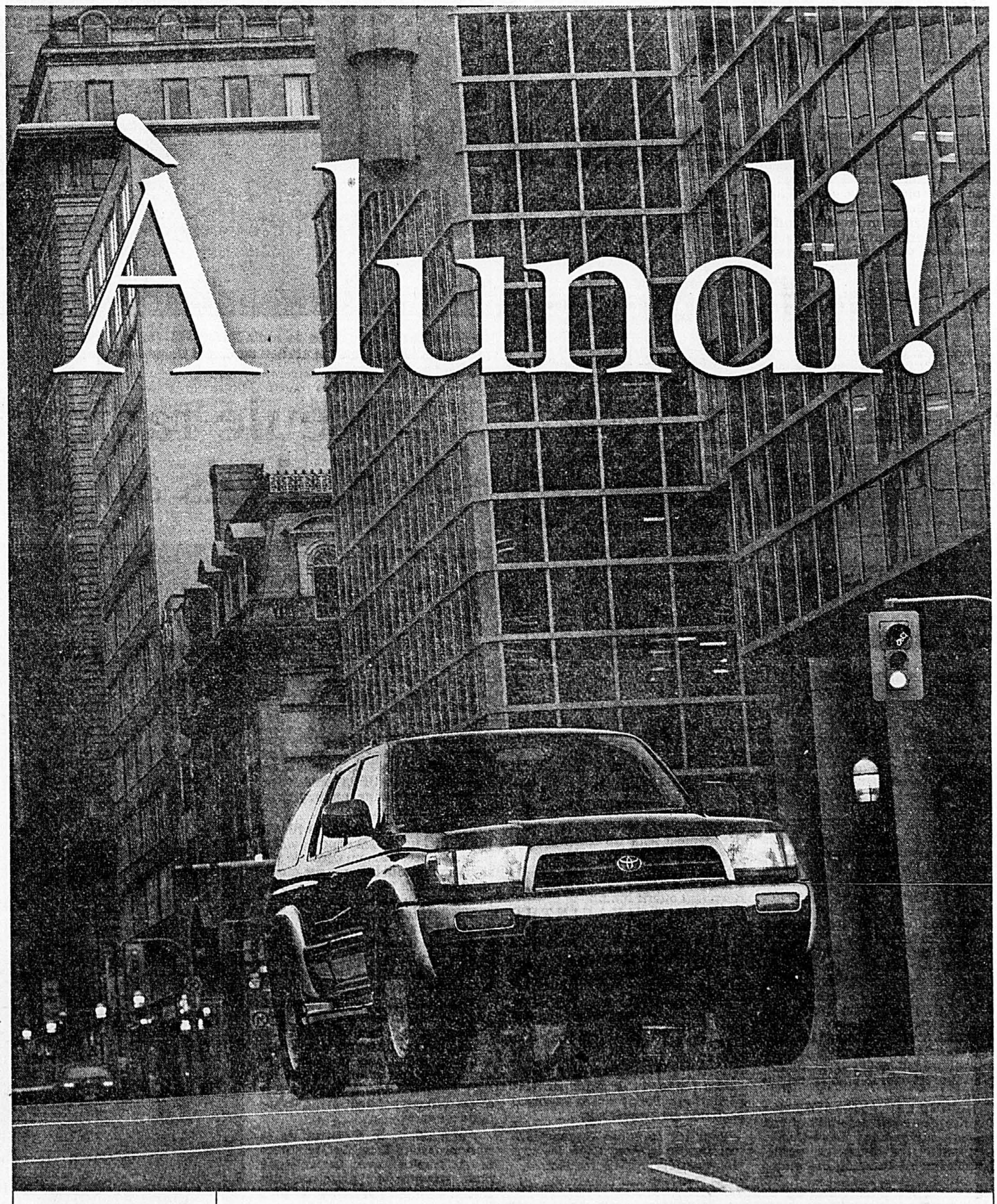

4RUNNER 1998
4,8%
TAUX OFFERT EN CE MOMENT
Maximum de 60 mois

Partez à l'aventure, avec un système 4RM sur demande, des pneus de 16 pouces (P265) à l'adhérence exceptionnelle et un véritable différentiel verrouillable qui répartit également la puissance ... Pratiquement rien ne vous arrêtera au volant du 4Runner Limited 1998 de Toyota.

TOYOTA
1 888 TOYOTA-8 / www. toyota.ca

CRÉDIT TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux.

En tout lieu et en tout temps, n'oubliez jamais l'environnement.

Plans de financement de Crédit Toyota. Approbation du crédit requise. Offre s'appliquant aux modèles 4Runner 1998 neufs, livrés au plus tard le 31 mars 1998. Exemple : 20 000 $ à un taux de 4,8 % par année = mensualités de 375,59 $ pendant 60 mois. Frais d'emprunt de 2 535,40 $. Coût total du prêt : 22 535,40 $. Modèle présenté avec équipement en option. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour tous les détails.

2594436

Service Liaison

Le Service Liaison est rapide, GRATUIT* et accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone Touch-tone™. Composez le numéro de téléphone du Service Liaison choisi, puis au son de la voix, composez le numéro de la rubrique désirée.

* Dans la zone d'appel locale seulement

Questions du jour 285.7333
• Question du jour 1
• Question sportive du jour 2

Commentaires aux chroniqueurs 285.7343

• Claude Picher	8204	• Michel Girard	8209
• Réjean Tremblay	8205	• Alain Dubuc	8210
• Pierre Foglia	8206	• Michel Blanchard	8211
• Claude Masson	8207	• Louise Cousineau	8212
• Nathalie Petrowski	8208		

Bulletins météorologiques d'Environnement Canada 285.7353
• Région de Montréal 1
• Prévisions à long terme (Montréal) 2
• Estrie, Québec, Laurentides 3

La Presse en ligne avec vous chaque jour.

P05300102

6000 agriculteurs toujours dans le noir

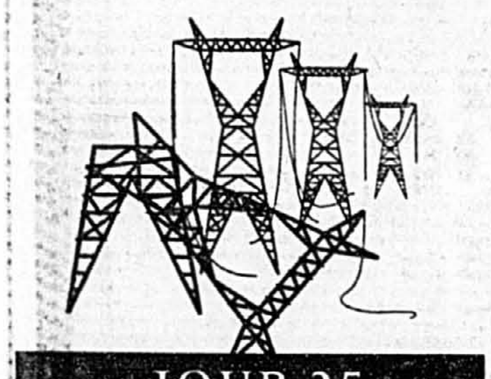

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Environ 6000 agriculteurs sont toujours privés d'électricité au Québec, selon l'Union des producteurs agricoles, qui présentait hier un bilan provisoire des dommages encourus par ses membres.

L'UPA a une fois de plus souligné le besoin criant de génératrices pour les agriculteurs, qui entreprennent leur quatrième semaine sans approvisionnement électrique. Environ 750 génératrices ont été distribuées à ce jour.

« On en aurait encore besoin d'au moins une cinquantaine chaque jour, voire d'une centaine, a déclaré la porte-parole de l'UPA, Sylvie Marier. Plus les journées avancent, plus les génératrices font défaut. »

Même les agriculteurs rebranchés au réseau d'Hydro-Québec au cours de la dernière semaine — ils sont environ 4000 — hésitent à se départir des génératrices qui leur ont été prêtées depuis la tempête de pluie verglaçante, ajoute Mme Marier. « Ça prend un bon 48 à 72 heures (après que le courant ait été rétabli) pour que les producteurs se sentent suffisamment en confiance pour libérer leur génératrice », note-t-elle.

Côté dommages, l'UPA estime que 30 % des érables québécois ont été éprouvés à des degrés divers par le verglas, soit l'équivalent de sept à huit millions d'entailles. « Il est trop tôt pour dire quel est le niveau des pertes », précise Mme Marier. Des équipes sont au travail dans les érablières pour évaluer l'état des arbres et des tubulures qui permettent de transporter la sève, lesquelles se sont dans bien des cas affaissées sous le poids du verglas et des branches arrachées.

Les producteurs de bois ont aussi fait les frais de la pluie verglaçante : deux millions d'hectares de forêt privée auraient été touchés en Montérégie, dans les Cantons de l'Est, dans les Bois-Francs et en Outaouais, pour des pertes que l'on situe sommairement entre 100 et 500 millions de dollars.

La production laitière a aussi été affectée : trois millions et demi de litres de lait ont été perdus, l'équivalent d'environ 1,8 million de dollars, en plus de frais supplémentaires de 400 000 $ occasionnés par la livraison du lait hors province et dans les régions périphériques au début de la crise.

Quelque 5000 porcs ont aussi péri, sur une population d'un million environ. Comme pour le cheptel laitier, on craint également une recrudescence des maladies.

Rappelons que le gouvernement fédéral a annoncé la semaine dernière que toute une série de pertes non couvertes par les assurances des agriculteurs pourraient faire l'objet d'un remboursement dans le cadre d'un programme provincial financé par Ottawa.

« On nous dit d'un côté comme de l'autre que les discussions sont entamées, mais il n'y a pas pour l'instant de programme d'aide gouvernementale en bonne et due forme, à part les 3000 $ annoncés par le ministre de l'Agriculture lundi, a noté Mme Marier. Ce n'est pas rassurant quand on voit ce qui s'est passé dans des catastrophes similaires, comme le verglas de Lanaudière, en janvier 1997, pour lequel les acériculteurs n'ont toujours pas été indemnisés. »

Selon Nicole Bastien, attachée de presse de Guy Julien, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, les avis de dommages des producteurs agricoles commencent à peine à parvenir aux fonctionnaires du ministère. « On dresse de la façon la plus exhaustive possible la liste de toute la variété des dommages subis, a-t-elle dit. D'ici une quinzaine, on devrait avoir un portrait assez clair de la situation. »

Les 6000 fermes encore touchées par les pannes d'électricité représentent environ un cinquième des entreprises agricoles du Québec.

La forêt sortira rajeunie du verglas

PIERRE GINGRAS

Si les dégâts occasionnés aux arbres par le verglas peuvent parfois paraître catastrophiques, pour plusieurs scientifiques, il ne s'agit-là que d'un phénomène naturel qui permettra de rajeunir la forêt.

« Les acériculteurs vont souffrir de la situation parce que ce sont les vieux érables, donc les plus gros et les plus productifs, qui sont souvent affectés dans de telles situations, explique Martin Lechowicz, écologiste forestier de l'université McGill. Les érables plus petits ne font que plier. D'un point de vue biologique, la disparition de ces vieux arbres ne fait que permettre aux plus jeunes de faire leur place au soleil. »

Comme un feux de forêt

Selon M. Lechowicz, la forêt du sud du Québec et du nord des États américains est composée surtout d'érables à sucre et de hêtres. Il s'agit d'un écosystème où les grandes tempêtes de pluie verglaçante sont une composante importante permettant le rajeunissement du couvert forestier.

Ailleurs, au nord du Québec, ce sont les feux de forêt qui jouent souvent le même rôle.

Il rappelle que d'importantes formations de verglas ont aussi frappé nos forêts en 1983, 1961 et 1942.

Dans l'État de New York, on constate que les tempêtes de pluie verglaçante sévissent régulièrement à tous les 15 ou 20 ans, et cela depuis le début du siècle.

Le mont Saint-Hilaire

« Si la fréquence était plus grande, la forêt ne pourrait pas atteindre un âge avancé, indique le scientifique. Mais en dépit de ces dommages sporadiques, de nombreux érables peuvent atteindre l'âge vénérable de 100 ou 200 ans. »

Certains spécimens atteignent même 400 ans sur le mont Saint-Hilaire. Ce territoire, qui appartient en grande partie à l'université McGill, est actuellement fermé au public à cause du verglas.

Samedi, une équipe de scientifique s'y réunit pour étudier les dégâts et l'impact du verglas sur cette forêt dont une bonne part est protégée et interdite au public.

Calendrier de reprise des cours

Le ministère de l'Éducation a rendu publiques hier les informations les plus récentes qui lui ont été communiquées par les commissions scolaires sur le calendrier de reprise des cours :

☐ **ARGILE BLEUE** (514) 467-9323 : Toutes les écoles sont maintenant ouvertes sauf le Centre de formation du Richelieu qui recevra ses élèves le lundi ;

☐ **DAVIGNON** (514) 263-8517 : Toutes les écoles sont ouvertes à l'exception de l'école Saint-Léon qui ouvrira lundi ;

☐ **DISTRICT DE BEDFORD** (514) 266-0944 : L'école de Clarenceville demeure fermée. Les parents sont priés de contacter l'école (294-2222) pour connaître la date de réouverture ;

☐ **GOELAND** (514) 444-4484 : Les cours sont suspendus jusqu'à nouvel ordre dans les écoles de Napierville et Saint-Bernard-de-Lacolle ;

☐ **IBERVILLE** (514) 347-8556 : Reprise des cours aujourd'hui aux écoles suivantes : Sacré-Coeur, Chabanel, Laflamme et Saint-Alexandre. La situation des autres écoles sera évaluée quotidiennement ;

☐ **MARIEVILLE** (514) 460-2181 : Les pavillons Saint-Joseph et Curé-Martel de l'école de Richelieu sont ouverts. La situation sera évaluée quotidiennement pour les écoles des autres municipalités ;

☐ **PROVENCAL** (514) 469-3112 : Toutes les écoles devraient ouvrir lundi ;

☐ **SAINT-HYACINTHE** (514) 773-8401 : Là où les cours n'ont pas repris, la situation sera évaluée quotidiennement ;

☐ **SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU** (514) 359-6411 : Toutes les écoles seront fermées aujourd'hui. La situation sera réévaluée pour la semaine prochaine ;

☐ **SOUTH SHORE** (514 672-4010 : Toutes les écoles sont ouvertes à l'exception des écoles Cedar (Beloeil) et Mountainview (Otterburn Park) qui n'ouvriront probablement que lundi.

Pour les 16 autres commissions scolaires de la Montérégie, les activités ont déjà repris normalement.

Confidentiel

La Presse dévoile tout sur vos finances personnelles

Tous les renseignements se trouvent dans votre dossier confidentiel inséré dans *La Presse* de samedi.

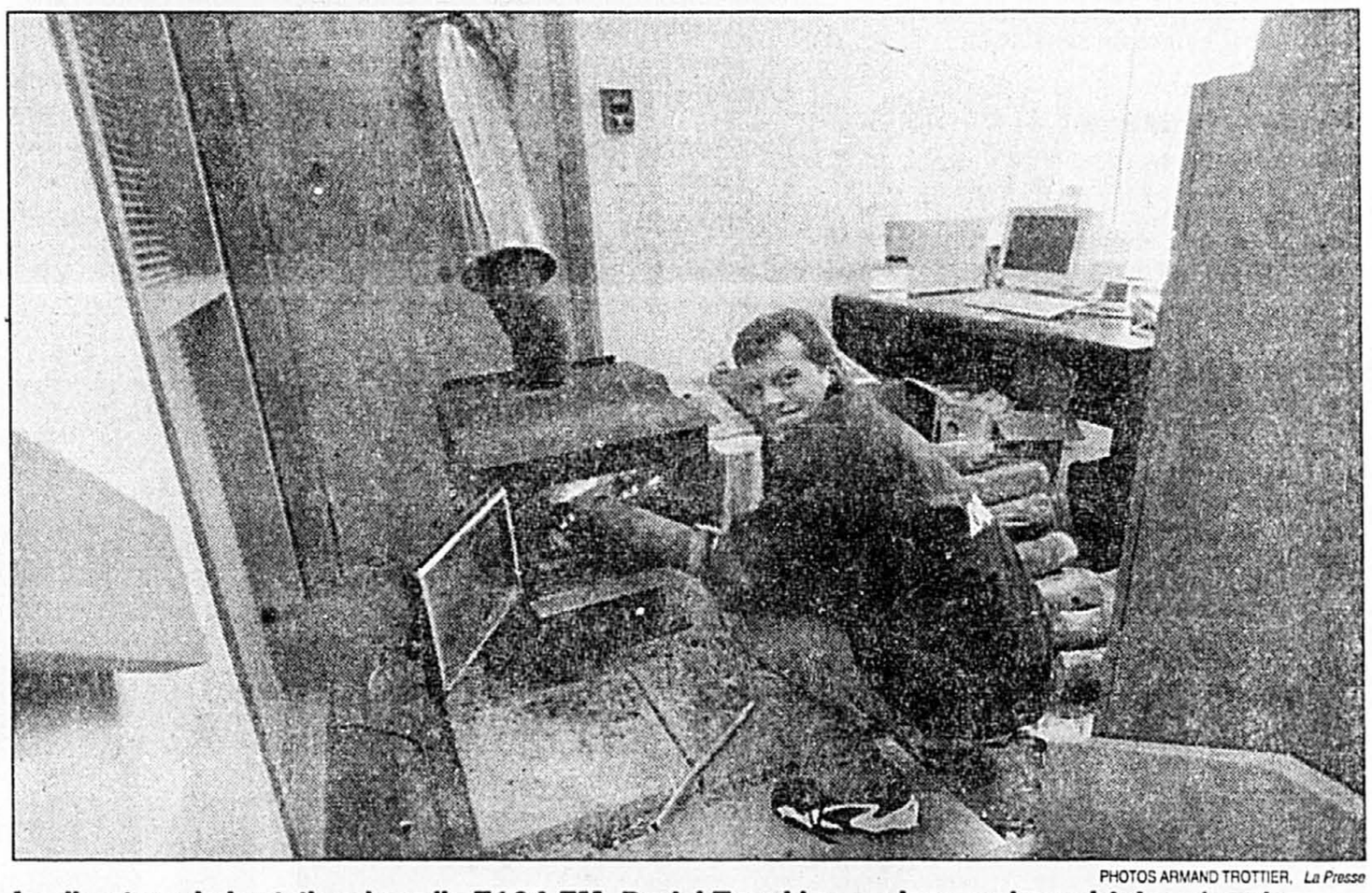

PHOTOS ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Le directeur de la station de radio Z104 FM, Daniel Tremblay, replace quelques bûches dans le poêle à bois qui garde la station au chaud depuis le début de la panne, un moyen de fortune qui intrigue les passants.

La seule radio chauffée au bois au Québec

MARIE-CLAUDE GIRARD

La station Z104 FM de Saint-Jean-sur-Richelieu peut se targuer d'être la seule station chauffée au bois au Québec. Elle peut aussi vanter l'énergie déployée par son personnel depuis trois semaines pour alimenter l'émetteur radio, juché au sommet du mont Saint-Grégoire.

Toutes les 48 heures, deux employés du poste grimpent dans un hélicoptère chargé de bidons d'essence pour nourrir la génératrice, au pied de l'antenne qui, heureusement, a tenu le coup.

Contournant quantité de fils, le pilote de l'hélico les dépose sur un plateau glacé, dans un décor de station lunaire, à la hauteur des monts Rougemont et Saint-Hilaire. Un vacarme terrible émane du petit local chauffé où sont installés la génératrice et les appareils électroniques. L'après-midi, on peut même y regarder les feuilletons américains puisque Vidéotron loue un espace d'antenne.

Aux premiers jours des pannes, la pluie verglaçante a cloué l'hélicoptère au sol. Des employés ont alors gravi la montagne glacée avec des crampons. Mais la glace et la chute de branches ont fini par les faire reculer. Ainsi, Z104 FM a cessé de diffuser pendant une quarantaine d'heures.

Aujourd'hui, le directeur de la station, Daniel Tremblay, remontera au sommet avec un collègue pour remettre en place un des émetteurs qui a fait défaut au plus fort de la tempête. La station pourra diffuser à nouveau à pleine puissance.

C'est plutôt frisquet au sommet du mont Saint-Grégoire. Encore plus quand l'hélicoptère s'envole en soulevant la neige.

La solution est coûteuse : 10 000 $ jusqu'ici pour les services de l'hélicoptère et 8000 $ pour la réparation de l'émetteur. Et c'est sans compter l'essence : environ 40 gallons tous les deux jours.

« C'est un service essentiel », dit M. Tremblay. Pendant plusieurs jours, la station de radio locale était la seule source d'information de la population maskoutaine et des environs. Elle en a aussi payé le prix quand est venu le temps de démentir les informations en provenance du gouvernement ou d'Hydro-Québec. « Les gens nous engueulent comme si on était responsables », confie une employée.

En attendant le retour du courant — on le prévoit pour mardi prochain à la station elle-même —, les locaux sont chauffés par un moyen de fortune qui intrigue les passants. Tandis qu'une génératrice fait fonctionner les appareils électriques, un poêle à bois a été installé près des fenêtres. Une grosse cheminée s'échappe du côté de la rue à travers une porte placardée temporairement.

Quant au va-et-vient sur la montagne, il durera au moins deux semaines, jusqu'à ce que l'émetteur soit réalimenté.

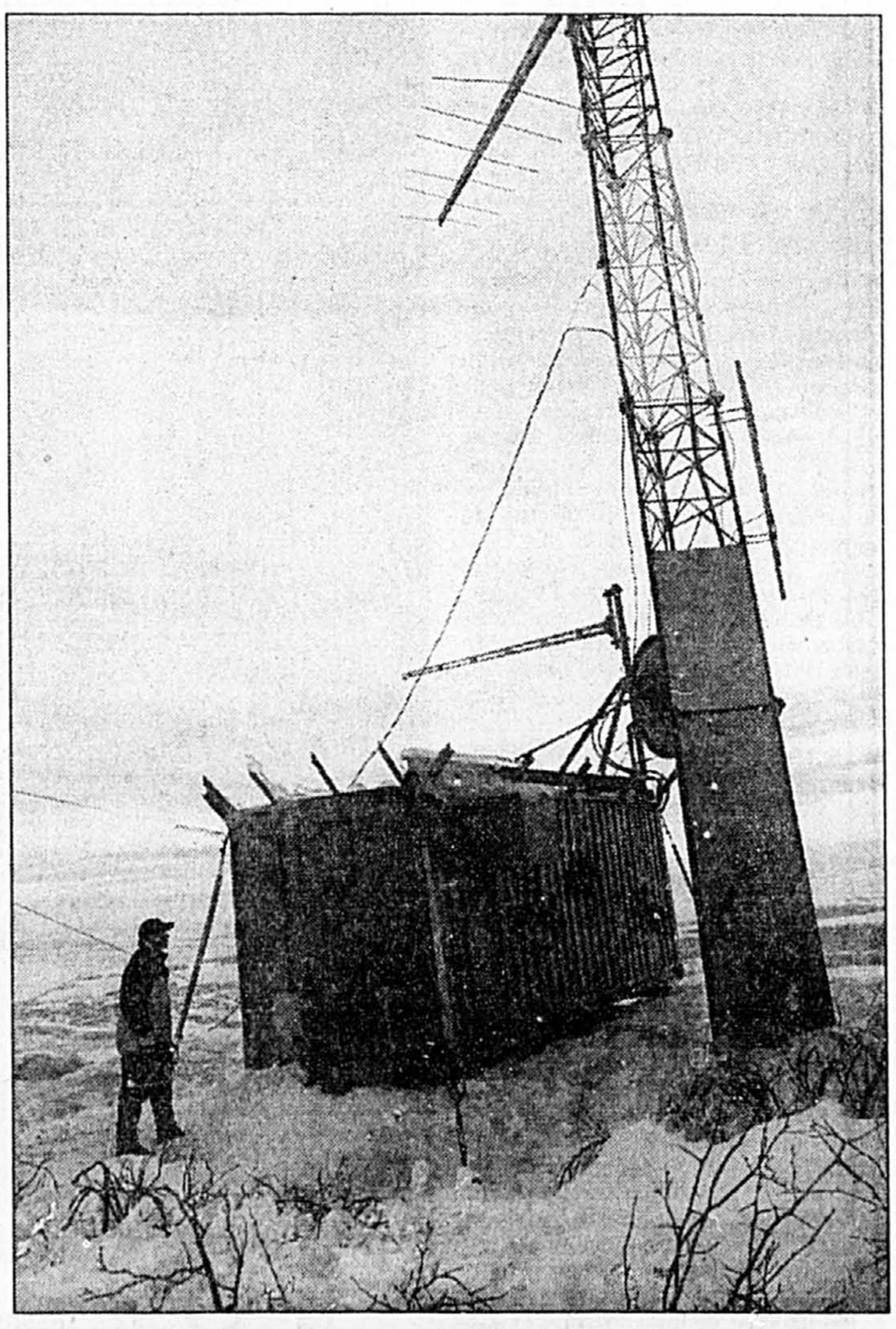

Dans un décor de station lunaire, le directeur de la station de radio Z104 FM, Daniel Tremblay, retourne tous les deux jours alimenter la génératrice de l'émetteur radio, au sommet du mont Saint-Grégoire.

Votre seule option...Mazda!

Louez à partir de 179 $* par mois/36 mois

Mazda Protegé SE 1998
avec groupe commodités
Transport et préparation inclus

Versement initial de 1 995 $
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de DC
- Roues de 14 po avec enjoliveurs intégraux
- Banquette arrière 60-40
- Coussins de sécurité côtés conducteur et passager avant
- Volant inclinable

AJAC Association des Journalistes Automobile du Canada

Louez à partir de 199 $* par mois/36 mois

Camionnette Mazda B2500 4x2 SX 1998
avec groupe commodités
Transport et préparation inclus

Versement initial de 1 850 $
- Désignée «meilleure nouvelle camionnette» 1998 par l'AJAC
- Coussins de sécurité côtés conducteur et passager avant avec interrupteur de désactivation du coussin du passager
- Toute nouvelle suspension et cadre 350 % plus rigide
- Direction assistée à crémaillère
- Freins antiblocage aux roues arrière
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette

Louez à partir de 298 $* par mois/36 mois

Mazda 626 LX 1998
Transport et préparation inclus

Versement initial de 1 650 $
- Boîte de vitesses automatique
- Glaces et verrouillage des portes à commande électrique
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de DC, montre et 4 haut-parleurs
- Coussins de sécurité côtés conducteur et passager avant
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse

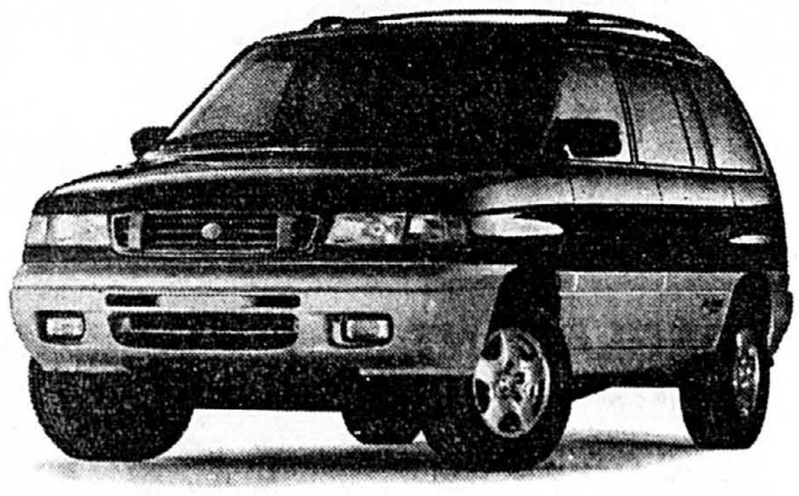

Louez à partir de 399 $* par mois/36 mois

Mazda MPV 4x4 1998
Transport et préparation inclus

Versement initial de 3 450 $
- Groupe allure sport
- Sièges baquets aux places avant et intermédiaires
- Glaces et verrouillage des portes à commande électrique, avec télédéverrouillage
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de DC
- Coussins de sécurité côtés conducteur et passager avant
- Climatisation avant et arrière
- Portes oscillantes

mazda

CES OFFRES PRENNENT FIN LE 1er MARS 1998. VISITEZ NOTRE SITE WEB À L'ADRESSE www.mazda.ca

LOCATION Personnalisée MAZDA

*Offres d'une durée limitée, en vigueur à compter du 8 janvier 1998, sur tous les modèles de Protegé SE, 626 LX, camionnettes B2500 SX 4x2 et MPV 4x4 All Sport 1998 neuves en stock chez les concessionnaires participants. L'approvisionnement et les stocks disponibles peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Taux de location personnalisée Mazda : Offre applicable à la location au détail seulement. Tous les taux de location sont basés sur des termes de 36 mois. Autres termes disponibles. Versement initial (ou valeur d'échange équivalente), premier versement mensuel et dépôt de garantie payables à la livraison du véhicule. Pour une Protegé SE (modèle nº D4XJ58CP00), le dépôt de garantie est de 250 $ pour un versement initial de 1 995 $. Pour une 626 LX-I4 (modèle nº F4LS78AA00), le dépôt de garantie est de 350 $ pour un versement initial de 1 650 $. Pour une MPV 4x4 All Sport (modèle nº VALY78CD33), le dépôt de garantie est de 450 $ pour un versement initial de 3 450 $. Pour une camionnette B2500 SX 4x2 (modèle nº XB8D58A000), le dépôt de garantie est de 250 $ pour un versement initial de 1 850 $. Frais de transport et de préparation inclus. Autres frais payables au concessionnaire, immatriculation, assurances et taxes en sus. Offres conditionnelles à l'approbation de crédit. Limite de 20 000 km par année applicable à tous les modèles loués; frais de 8¢ par kilomètre dépassant cette limite. Pour de plus amples renseignements, voir les concessionnaires participants. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre.

Même les plus fiers sortent de leur isolement

Dans les campagnes, plusieurs sont au bord de l'épuisement, notent des bénévoles

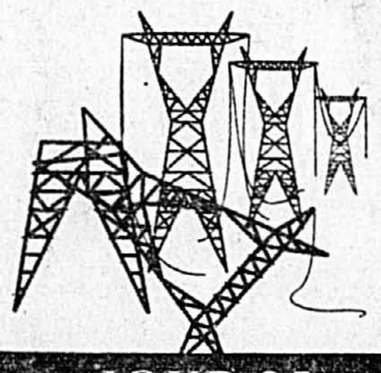

JOUR 25

MARTHA GAGNON

Léo et Lucille Champagne étaient au septième ciel hier midi dans leur maison à Upton.

« C'est presque trop ! L'électricité et un bon repas préparé par des bénévoles », s'exclamait la dame. Durant les 23 jours de panne, jamais le couple n'a demandé de l'aide même si Mme Champagne doit effectuer quotidiennement des traitements de dialyse à domicile et que son mari sort à peine d'une dépression.

« Je suis trop gêné pour demander de l'aide, dit M. Champagne, âgé de 64 ans. Nous n'avons pas beaucoup d'argent, mais beaucoup de fierté. » Ils ont tenu le coup grâce au poêle à bois que M. Champagne « gardait bien rouge ».

Mais après plus de trois semaines, il commençait à s'inquiéter du sort de sa femme. « C'était plus compliqué et plus risqué pour sa dialyse », dit-il.

Hier midi, en attendant que le réfrigérateur soit nettoyé et bien rempli, ils ont eu droit à un « petit privilège », un repas de filet de morue aux trois poivres livré à domicile par le centre d'hébergement.

Ce sont Denis Pelletier, bénévole, et Robert Yelle, infirmier, qui ont insisté auprès d'Hydro-Québec pour que les Champagne soient sur la liste prioritaire. « Ils se sont décidés seulement mercredi soir à sortir de leur isolement et leur maison a finalement pu être rebranchée », précise M. Yelle.

Selon lui, le cas des Champagne illustre la ténacité et l'orgueil des gens de la campagne qui attendent souvent à la limite pour réclamer du soutien.

« On sent bien que plusieurs sont au bord de l'épuisement. Plus les jours passent et plus la clientèle change à notre centre d'hébergement, explique M. Yelle. De nouveaux visages apparaissent. Même les plus réticents ou solitaires commencent à se manifester. Les gens viennent chercher du réconfort, de la compagnie et un bon repas. »

C'est le cas de Rachèle Chalifoux et de ses enfants de trois et six ans. « Le moral baisse de jour en jour, dit-elle. Il faut absolument sortir de la maison, surtout pour les enfants. On vient prendre un repas au centre. »

En temps normal, Robert Yelle est infirmier à l'hôpital psychiatrique Louis-H.-LaFontaine. Il travaille depuis le début au centre d'hébergement où il est en mesure de constater l'épuisement des sinistrés. « Il faut surveiller les personnes âgées qui transportent des brassées de bois et surpassent leurs capacités. Il y a des courbatures, des entorses et parfois des fractures. »

PHOTOS ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Le maire d'Upton, André Marchessault, le chef cuisinier, Claude Provost, et son assistante, Claire V. Yelle, conseillère municipale.

Sa femme, Claire, conseillère municipale, participe à la préparation de plus d'une centaine de repas au centre. Le « chef cuisinier » est Claude Provost, un technicien en décors de cinéma qui semble se plaire dans son nouveau rôle. « Nous avons la cote A des inspecteurs, précise-t-il avec satisfaction. Nos clients semblent aussi très satisfaits. »

À Upton, petite municipalité de 1000 habitants située près de Drummondville, plus de 50 % des gens étaient toujours privés d'électricité hier après-midi. Les paroisses environnantes comme Saint-André, Saint-Esprit, Roxton et Sainte-Christine vivent elles aussi dans l'attente, alors que la municipalité d'Acton Vale est réalimentée.

« Ne nous oubliez pas, supplie le maire du village d'Upton, André Marchessault. Maintenant que les villes importantes sont rebranchées, on a l'impression que plus personne ne s'intéresse à nous. Pourtant, on est encore là et jamais on a eu tant besoin d'encouragement. »

Il espère que d'ici dimanche, le village sera à nouveau alimenté en électricité. « Ils ont l'air de donner un bon coup », souligne-t-il en parlant des employés d'Hydro-Québec que l'on voyait à l'oeuvre à différents endroits hier. Plusieurs citoyens, comme Josée Leclerc et Aimé Dumaine, surveillaient de près les travaux dans la rue Sacré-Coeur près de l'église.

Pendant ce temps, Yves Croteau, agriculteur et maire de la paroisse, fait le tour des fermes pour s'assurer que les génératrices et le moral tiennent le coup. « Maintenant que certains agriculteurs ont retrouvé l'électricité, comme moi, on dispose de plus de génératrices pour aider les autres. C'est plus rassurant. Malgré tout, il n'y pas eu de catastrophes, seulement des pertes de lait au début. On se croise les doigts. »

Robert Yelle, apporte un repas chaud à Léo et Lucille Champagne qui n'ont jamais osé solliciter de l'aide durant la panne.

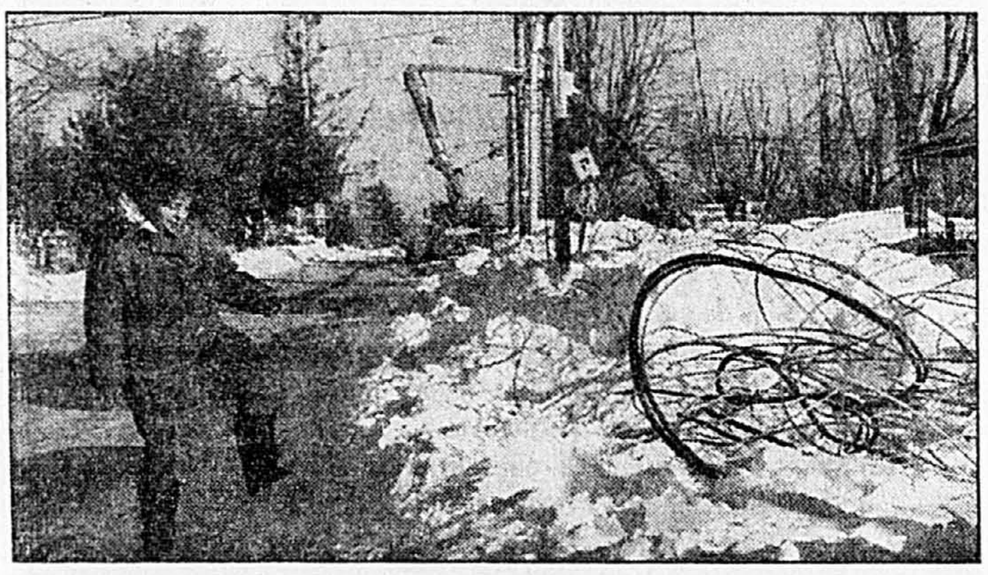

Josée Leclerc surveillait hier les travaux des employés d'Hydro.

Confidentiel

La Presse divulgue tout sur vos finances personnelles

Tous les renseignements se trouvent dans votre dossier confidentiel inséré dans *La Presse* de samedi.

Vaudreuil-Soulanges fait ses comptes

ISABELLE HACHEY

La région de Vaudreuil-Soulanges commence à peine à profiter de l'électricité enfin revenue que, déjà, les élus locaux se préparent à « l'après-crise de verglas ».

À 7 h 30 hier, les derniers foyers de la région encore dans le noir ont été réalimentés, à Rivière-Beaudette. Les directeurs généraux des municipalités de la région se sont réunis, hier, afin de faire leurs comptes : génératrices, carburant, nourriture, bois de chauffage... La facture, qui sera transmise à la Sécurité civile, risque d'être salée.

Le préfet de la MRC Vaudreuil-Soulanges, Luc Tison, s'inquiète un peu de la façon dont s'y prendront les fonctionnaires de Québec pour rembourser les municipalités. « Après la crise, on revient à des fonctionnaires *business as usual*, un peu tatillons. Il faut éviter ça. Je me fie sur mes députés pour assurer la diligence de l'appareil gouvernemental », dit M. Tison.

Certaines petites municipalités de la région ont dépensé de fortes sommes durant la crise et, avec un budget précaire, n'ont pas les moyens d'attendre le remboursement très longtemps.

Le chef de l'opposition, Daniel Johnson, député de Vaudreuil, assure qu'il sera présent pour les municipalités de son comté « jusqu'à ce que la dernière facture soit payée ». Dans une opération de cette envergure, M. Johnson croit la bureaucratie inévitable. « Les gens ont agi pendant la crise de façon très responsable... Inévitablement, dans une grosse opération comme celle-là, le réflexe bureaucratique sera de poser des questions. Mais le député est là pour s'assurer que des questions légitimes sont posées et que les réponses sont comprises rapidement. »

RONA L'entrepôt

La solution pour vos problèmes de toiture !

maintenant disponible aux magasins de Laval, St-Laurent et St-Bruno

DÉGLAÇANT POUR TOITURE
Sac de 25 kg
• Biodégradable
• Effrite la glace
• Efficace jusqu'à -22°C

14,70 ch.

Recommandé par

Garantie ACQ

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités vendues ainsi bien aux entrepreneurs qu'au grand public. Même si nous prenons tous les moyens pour éviter des erreurs, nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur humaine ou mécanique. En cas d'erreur, nous ferons tout en notre pouvoir pour satisfaire le client ou la cliente lésée. La garantie de prix Ro-Na L'entrepôt ne s'applique pas aux commandes spéciales, soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents (voir détails en magasin). Certains articles peuvent différer de l'illustration, la description prévaudra. La TPS et la TVQ ne sont pas comprises dans nos prix. Le marché fluctuant constamment, nos prix sont susceptibles de changer après le 2 février 1998. Si vous n'êtes pas satisfait d'un produit que vous avez acheté chez Ro-Na L'entrepôt, rapportez-le avec votre reçu et nous vous rembourserons sur-le-champ. Si le produit a été utilisé, il ne doit pas l'avoir été de façon abusive.

On vous en donnera toujours PLUS !

NUTRITE

Usage professionnel seulement

Déglaçant pour toiture 10-0-30

Sulfate d'ammonium et muriate de potasse

25 kg

2595894

Fido fait le tour du monde.

MICROCELL Télécom

Bienvenue dans le monde de Fido. Mis au point par Microcell, notre réseau utilise l'équipement et les logiciels de la société Ericsson, chef de file mondial des communications sans fil. Seul service sans fil au Canada à utiliser une carte à puce, Fido vous donne accès à la technologie fondée sur la norme internationale GSM.

Avec plus de 200 exploitants GSM desservant 60 millions d'abonnés répartis dans au moins 110 pays, la technologie GSM de Fido est la technologie de communications personnelles la plus répandue sur la planète. Chaque mois, trois millions de nouveaux abonnés optent pour la technologie GSM.

La croissance de Fido se poursuivra à mesure que les gens découvriront la rapidité, l'efficacité et le prix abordable de la technologie GSM, qui leur permet d'accéder à leurs Services Fido® presque partout dans le monde.

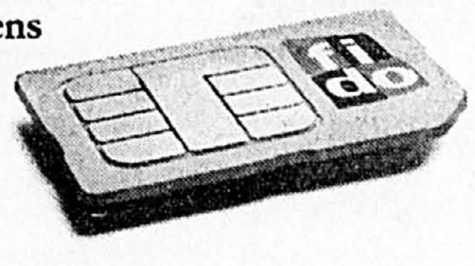

GSM. Global System for Mobile Communications.

fi do MC

C'EST VOUS LE MAÎTRE.

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

Dossier Hydro : le président du BAPE respecte la décision du gouvernement du Québec

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement a le droit de soustraire des travaux d'Hydro-Québec de 815 millions à la surveillance du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, estime le président de l'organisme, André Harvey.

Pour M. Harvey, ancien sous-ministre adjoint de l'Environnement sous Pierre Paradis, les étapes prévues pour les travaux d'Hydro annoncées mercredi permettront quand même de faire « quelque chose de très bien » du point de vue environnemental.

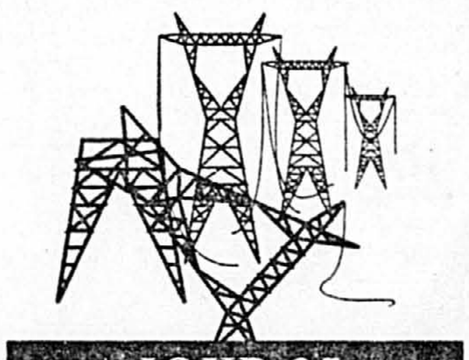

Selon les informations de *La Presse*, le cabinet du premier ministre Bouchard n'avait même pas consulté M. Harvey avant de le nommer à la présidence d'un comité qui devra faire une étude accélérée des nouvelles lignes de transport prévues dans deux ans. Celles attendues pour l'hiver prochain échappent à tout examen environnemental extérieur au ministère. Un autre groupe, qui se consacrera à d'autres travaux, sera présidé par Jean-Claude Blanchette, un ancien de l'UPA, vice-président de la Régie des marchés agricoles.

« Même dans les cas soumis à la procédure, le BAPE intervient à la demande du ministre de l'Environnement. Maintenant, le gouvernement me demande d'agir comme président de comité, je n'ai rien d'autre à dire, j'ai un mandat et vais le réaliser de la meilleure façon possible », se contente de dire M. Harvey.

Dans un entretien à *La Presse*, M. Harvey a senti le besoin de préciser les informations fournies à la suite de la réunion du Conseil des ministres mercredi. On avait alors soutenu que l'examen environnemental des projets, qui prenait en moyenne 15 mois, sera réduit à trois mois pour ces lignes. « Ce qui prend 15 mois, c'est l'ensemble de la procédure d'examen environnemental, pas le processus du BAPE qui, lui, prend environ cinq mois, quatre mois d'audiences et un mois pour la publication du projet. »

Déjà, pour réparer les dégats au Saguenay après les inondations, le gouvernement avait soustrait tous les travaux du mécanisme d'étude du BAPE. On avait identifié des zones d'intervention pour aussi court-circuiter la Loi sur l'aménagement du territoire.

M. Harvey soutient ne pas être mal à l'aise quand on décide de soustraire carrément des projets à l'étude de son organisme. « Je suis un serviteur de l'État à partir du moment où la décision est prise. De toute façon, le règlement prévoit cette possibilité de soustraire un projet », ajoute-t-il, mais en étant incapable de citer l'article qui prévoit cette possibilité, soit l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

C'est le contribuable qui va écoper, rétorquent les groupes de pression

DENIS ARCAND

Le contribuable québécois paiera cher, très cher, la décision du gouvernement du Québec de dispenser Hydro-Québec de l'examen d'impact environnemental habituel qui aurait dû précéder les travaux de 815 millions annoncés récemment, affirment des groupes de pression en matière d'énergie et d'environnement.

Invoquant « l'urgence » de prémunir le Québec d'une autre panne généralisée, Québec a adopté mardi plusieurs décrets qui soustraient aux procédures habituelles la construction de plusieurs lignes à haute tension censées consolider le réseau de transport et de distribution d'Hydro.

« Hydro-Québec utilise la crise du verglas pour faire passer à la vapeur un plan stratégique inacceptable, qui mise à fond sur l'exportation vers les États-Unis. C'est ça le vrai enjeu des décrets », a affirmé hier Jacques Ruelland, professeur à l'UQAM et porte-parole de Au Courant, un groupe de pression sur l'énergie.

Selon M. Ruelland, le verglas et la panne sont un don du ciel pour Hydro : « Soumis à un examen public rationnel et indépendant, son plan aurait été taillé en rondelles. Mais là, on crie à l'urgence et tout passe. »

M. Ruelland affirme que l'absence d'examen par la Régie de l'énergie est encore plus grave que le court-circuitage du BAPE. « Si le gouvernement avait donné à la Régie le mandat d'examen qu'il avait promis en matière d'électricité, Hydro-Québec aurait été forcée de justifier sa stratégie d'exportation. Et elle n'en aurait pas été capable. »

Hydro-Québec, affirme-t-il, a des prix trop élevés pour percer la concurrence sur le marché énergétique américain, notamment celle des centrales thermiques au gaz. « Alors on va vendre des surplus à perte, et c'est le contribuable québécois qui va payer la note par des hausses de tarif. »

Il ne craint pas de quantifier sa prédiction : « Le gouvernement va se faire réélire en 1998. Dans les mois qui vont suivre, le gel des tarifs (jusqu'en 2002, après une hausse de 1,4 % en 1998) va sauter et Hydro va hausser ses tarifs de 5 % au minimum. Garanti.

« Et au bout du compte, le Québec sera toujours aussi dépendant d'une seule forme d'énergie. »

« Le gouvernement et Hydro on fait un troc. Hydro dit à Québec : "Je te donne trois milliards d'ici l'an 2000" et Québec dit à Hydro : "Développe, crée des jobs... et emprunte" ! C'est une collusion scandaleuse. »

Pour ce qui est de l'environnement, il n'est guère plus confiant : « C'est un retour aux années 50. Les ingénieurs vont dessiner un tracé entre les points A et B et Hydro va concocter après coup une justification environnementale. Puis, ils vont improviser des mesures de mitigation, soit des palliatifs pour atténuer les impacts. »

La décision du gouvernement du Québec est aussi condamnée par la Société pour vaincre la pollution (SVP). « La procédure de 15 à 18 mois était déjà trop courte, a dit Daniel Green. On l'a vu avec le projet Magnolia (une usine de Thetford Mines qui utilise un procédé d'extraction au chlore pour tirer du magnésium des résidus d'amiante). C'est juste à la toute fin qu'on a découvert que ça produirait des substances toxiques.

« À l'avenir, on risque de voir le concept d'urgence devenir élastique et être étiré pour toutes sortes de raisons. »

Inter-Canadien
Canadien *Régional*

GAGNEZ
L'UNE DES DIX
VACANCES FAMILIALES AU WALT DISNEY WORLD RESORT®.

Et en voyageant plus souvent vous accumulez plus de points.

Voyagez avec Canadien International et ses partenaires participants d'ici le 22 mars et accumulez des points Canadien Plus en prime*.

Canadien *Plus*
10 000 points
pour 5 voyages aller-simple
25 000 points
pour 10 voyages aller-simple
50 000 points
pour 15 voyages aller-simple
75 000 points
pour 20 voyages aller-simple
125 000 points
pour 30 voyages aller-simple

Et à chaque fois que vous décidez de voyager avec Canadien International, Inter-Canadien, Canadien Régional, American Airlines ou Quantas, vous augmentez vos chances de gagner un des 10 voyages pour une famille de 4 personnes au Walt Disney World Resort**.

Pour plus de renseignements sur Walt Disney World Resort, composez le 1 407 WDISNEY. Pour devenir membre de Canadien Plus ou pour faire vos réservations, composez le (514) 847-2211 ou appelez votre agent de voyages aujourd'hui.

Votre prochain voyage d'affaires pourrait déclencher tout un
FEU D'ARTIFICE

Walt Disney World Resort EN FLORIDE
AmericanAirlines
QANTAS THE SPIRIT OF AUSTRALIA

Canadien
Pour voyager comme vous l'aimez

* Pour devenir membre de Canadien Plus pour participer, faites connaître les points Canadien Plus en jeu à votre agent de voyages lors de votre réservation. Le total des trajets simples admissibles effectués entre le 27 [illegible] et le 22 [illegible] par tranche de 5 trajets simples = 10 000 points, 10 trajets = 15 000 points de plus pour un total de 25 000 points. Sont admissibles les trajets simples effectués en classes tarifaires [illegible] de Canadien International, Inter-Canadien, Canadien Régional, [illegible], American Airlines, [illegible] Quantas. Pour tous les règlements du programme Canadien Plus s'appliquent. Pour connaître le nombre de points accumulés, faites l'appel de [illegible] et demandez votre relevé de compte. Canadien International, Inter-Canadien, Canadien Régional, Canadien Plus et CP Air sont [illegible] de Canadien Pacifique ltée. ** Les détenteurs de billets participant actuellement au concours à chaque voyage admissible en dehors des heures admissibles sont effectués entre le 27 [illegible] et le 22 [illegible]. Chaque carnet admissible au tirage pour une famille de 4 personnes comprend des billets aller-retour en Classe Économique sur vos Disney Awards® en Floride vers un Walt Disney World® en Floride, 2 nuits à l'hôtel (chambre standard) l'admission aux parcs thématiques de

Chauffeurs de la STL : le maire en a appelé à Gérald Larose

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Une intervention directe du maire Gilles Vaillancourt auprès du président de la CSN, Gérald Larose, a permis à la Société de transport de Laval et au syndicat des chauffeurs de reprendre leurs pourparlers et d'écarter ainsi les mises à pied de 60 chauffeurs et de 12 employés d'entretien. Cette reprise annule aussi les coupes de services aux usagers qui devaient commencer à la mi-mars.

La Presse a appris que c'est peu avant la période des Fêtes que le maire Vaillancourt est entré en communication avec le président de la CSN afin de lui expliquer la situation. Par la suite, M. Larose a rencontré le président du syndicat des chauffeurs d'autobus de la STL, Denis Martel, et ses collègues du comité de direction.

La semaine dernière, une entente de principe sur les conditions de la reprise des négociations est intervenue entre les représentants patronaux et syndicaux et elle a été entérinée à 100 %, à main levée, mercredi soir, par les chauffeurs réunis en assemblée extraordinaire.

Cette entente constitue en quelque sorte, selon des intervenants des deux parties impliquées dans ce dossier, un pied de nez au ministre Robert Perreault, qui souhaite une fusion des trois sociétés de transport de la région métropolitaine. Le maire Vaillancourt a toujours dit que la fusion était le dernier recours envisagé pour mettre fin à la crise à la STL.

Au sujet de l'arrivée de M. Larose dans le décor, le président du syndicat des chauffeurs d'autobus a souligné qu'il avait toujours dit qu'aucun moyen ne serait écarté pour permettre une reprise des pourparlers et sauver 60 « jobs ».

« Devant ce déblocage, nous nous sommes engagés à tout mettre en oeuvre pour en arriver à la récupération de 5,2 millions visée par la direction de la STL. Il ne faut pas oublier cependant que les chauffeurs ont voté dans une proportion de 95 % contre l'amplitude et l'interligne. Le retour à la table de négociation est une victoire principalement parce que nous avons évité les mises à pied. Nous allons aussi prouver qu'il est possible de récupérer les millions requis sans l'amplitude et l'interligne », a précisé M. Martel au cours d'un entretien téléphonique.

La récupération de 5,2 millions inclut les 6 % réclamés dans la masse salariale des chauffeurs par le gouvernement du Québec. La date butoir pour en arriver à une entente est le 1er août 1998.

Le directeur général adjoint de la STL, Gaétan Turbide, a souligné que les usagers sortent gagnants de cette entente puisqu'ils n'auront pas à subir de réduction de services.

Pour M. Turbide, il est important que les négociations reprennent rapidement, parce que la STL vise à obtenir le transport scolaire dans l'île Jésus, ce qui lui permettrait d'augmenter ses revenus, tout en étant très compétitive avec les autres transporteurs. À cause des coûts, la STL s'est retirée depuis quelques années du transport scolaire, mais avec l'appui de ses chauffeurs, elle veut y revenir.

La police de Laval arrête trois voleurs de banque

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La communication rapide d'un appel pour vol à main armée à des policiers, le flair d'un chien et l'apport de citoyens ont permis à la police de Laval, hier, d'arrêter trois jeunes gens âgés de 19 à 22 ans et de récupérer une somme de près de 6000 $, volée quelques minutes auparavant à la succursale de la Banque Nationale, au 2175, boulevard des Laurentides, dans le quartier Vimont. Au cours du hold-up, une caissière a reçu des coups de crosse à la tête.

À 10 h 10, un homme a contacté le 911 pour signaler que trois cagoulards étaient en train de commettre un vol à main armée. Le répartiteur qui a reçu l'appel, au lieu d'écrire le tout sur un carton comme à l'habitude, a transmis sur-le-champ verbalement les informations à son collègue chargé de transmettre les appels aux policiers.

Lorsqu'ils ont entendu l'appel, les agents Martin Bergeron et Jacquelin Simard attendaient le feu vert à l'intersection du boulevard des Laurentides et de la rue Bellerose, juste en face de la banque en question.

Le conducteur a reculé son véhicule afin de ne pas être vu par les voleurs. Quelques instants plus tard, les deux agents ont vu deux jeunes gens sortir en courant et traverser la rue Bellerose.

L'agent Bergeron est descendu du véhicule et s'est lancé à la poursuite du suspect qui avait plusieurs longueurs d'avance sur lui. Pendant ce temps, son collègue Simard forçait avec son véhicule l'autre individu à s'arrêter dans un banc de neige. Le suspect qui courait a disparu dans une cour.

Peu de temps après, l'agent Benoit Martel est arrivé avec son chien Vant qui, dans les minutes suivantes, a repéré un homme avec un t-shirt blanc, caché près d'une maison. Puis, Vant a attiré son maître et l'agent Bergeron vers un autre endroit tout près et les deux policiers ont vu des billets de banque éparpillés dans la neige ou soulevés par le vent.

Pendant ce temps, un citoyen a informé deux autres policiers qu'il avait vu un revolver dans la neige. L'agent Martel et Vant ont été mandés et la bête a suivi les traces à partir du revolver trouvé et a conduit les policiers près d'une haie de cèdres où un homme tentait de se cacher. Encore grâce au chien, les policiers ont trouvé un sac contenant d'autres billets de banque.

À la police de Laval, on a tenu à souligner le sang-froid des agents Bergeron et Simard.

« S'ils s'étaient présentés immédiatement devant la banque, on aurait peut-être eu droit à un échange de coups de feu et aussi à une prise d'otages », a souligné le sergent Denys Thibodeau, des affaires publiques.

Des témoins ont rapporté avoir entendu un coup de feu. Deux armes, un pistolet de départ et un carabine à plomb, ont été trouvées. À la police, on affirme qu'aucun policier n'a utilisé son revolver.

Laval doit exploiter le bon côté du projet d'Hydro, dit Lefebvre

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Même si ce n'est pas la solution idéale, ELAN, parti d'opposition à Laval, croit que la ligne Duvernay-Anjou doit être réalisée avec des pylônes traversant la rivière des Prairies, comme le stipule le décret du gouvernement.

Selon Daniel Lefebvre, chef de cette formation qui a fait élire trois candidats aux dernières élections municipales, le décret pour autoriser la ligne Duvernay-Anjou ne doit pas servir de fond de scène à des luttes de pouvoir entre les différents gouvernements et les partis politiques.

« Même si la Ville de Laval a été épargnée, dit-il, il ne faut pas oublier la situation d'urgence que vivent nos concitoyens plus au sud. La déception et le sentiment de frustration qui ont suivi le décret ne doivent pas être un frein à notre désir de remettre en valeur notre rivière des Prairies. Nous devons exploiter les quelques éléments positifs que ce décret implique. »

On soutient qu'avec ce projet qui fera économiser plus de 100 millions de dollars (en ayant recours aux pylônes plutôt qu'à des fils passant sous la rivière), Hydro-Québec versera près de 165 000 $ pour la mise en valeur de l'environnement de ce secteur où l'on envisage de construire un pont pour relier l'île Jésus et l'île de Montréal.

« Il faut exploiter la meilleure partie de la situation », a-t-on précisé.

Pour le parti, les quartiers Saint-Vincent-de-Paul et Duvernay ne sont plus des zones strictement agricoles. Ce sont des milieux de vie à protéger et à améliorer.

« Le BAPE l'a reconnu et Hydro-Québec doit agir de façon responsable. ELAN a déjà contacté Hydro-Québec pour connaître exactement les tenants et aboutissants du programme MVE et nous allons nous assurer d'obtenir le maximum de bénéfices d'une situation qui n'est pas parfaite. Une écluse, des berges aménagées, des pistes cyclables, un port de plaisance, des terrasses sur les quais sont des possibilités créatrices d'emplois que nous devons étudier », croit Daniel Lefebvre.

Le conseiller Maurice Clermont, qui représente les résidants du secteur visé, demande au maire et aux députés de se montrer raisonnables et de ne pas céder à l'hystérie verbale.

UNE SEMAINE SEULEMENT
SE TERMINE LE 31 JANVIER

L'EXTRAORDINAIRE SEMAINE
DE CHRYSLER

0 %
DE TAUX DE
FINANCEMENT
JUSQU'À
48
MOIS

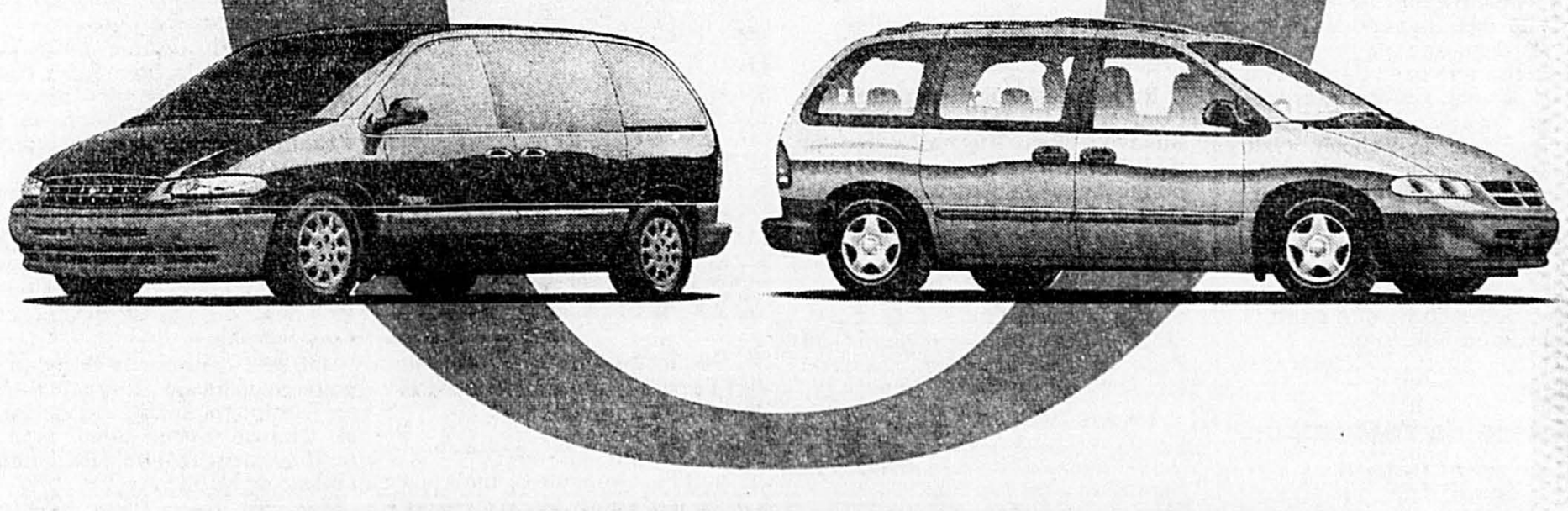

SUR TOUTES LES NOUVELLES MINI-FOURGONNETTES
DODGE CARAVAN ET PLYMOUTH VOYAGER À EMPATTEMENT COURT.
DE PLUS, VOUS OBTENEZ UN PLEIN D'ESSENCE GRATUIT AVEC CHAQUE ACHAT D'UN MODÈLE 1998 NEUF.

CHRYSLER Dodge Camions Dodge

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

CHRYSLER Plymouth Jeep | Eagle

0 % de taux de financement jusqu'à 48 mois sur toutes les nouvelles mini-fourgonnettes Dodge Caravan et Plymouth Voyager à empattement court. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada limitée. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre, à l'exception de l'offre aux diplômé(e)s. Voyez votre concessionnaire pour les détails et conditions. L'offre se termine le 31 janvier 1998.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

www.chryslercanada.ca

Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL

ALGÉRIE

Nouvel exode

■ Quelque 5000 Algériens ont demandé l'asile en Europe en 1997 à la suite des violences commises dans leur pays, a indiqué hier à Strasbourg le haut-commissaire aux réfugiés Sadako Ogata lors d'une conférence de presse. « Nous suivons la situation en Algérie avec beaucoup de préoccupation », a déclaré Mme Ogata, peu avant la tenue d'un débat d'urgence sur l'Algérie à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. « Le nombre des demandeurs d'asile n'est pas très élevé, environ 5000, mais nous avons demandé que les pays s'abstiennent de renvoyer les réfugiés algériens dans leur pays jusqu'à ce que les violences cessent », a-t-elle ajouté. Mme Ogata a par la suite précisé que sur le nombre total des demandeurs d'asile, 2500 avaient été accueillis par l'Allemagne et 600 seulement par la France. Il y a dix jours, Mme Ogata avait déploré « l'approche restrictive » conduisant nombre de pays occidentaux à ne considérer comme réfugiés que les personnes menacées par la violence d'État.

d'après AFP

SAHARA OCCIDENTAL

Électeurs identifiés

■ La mission des Nations unies au Sahara occidental (MINURSO) a pu identifier jusqu'ici 82 488 Sahraouis en vue du référendum d'autodétermination qui doit être organisé le 7 décembre 1998 dans cette ancienne colonie espagnole, a-t-on appris hier. L'identification et l'inscription de ces personnes sur le registre électoral de l'ONU ont eu lieu entre le 24 août 1994 et le 28 janvier 1998. Depuis la relance du processus d'identification le 3 décembre dernier, la MINURSO a identifié jusqu'à la date du 28 janvier 22 376 personnes à travers sept bureaux installés dans la région. En septembre dernier, le Maroc et le Front Polisario, qui se disputent la souveraineté sur le Sahara occidental, s'étaient mis d'accord sous l'égide de l'ONU pour organiser un référendum d'autodétermination devant mettre fin à 23 ans de conflit.

d'après AFP

ALBANIE

Solidarité nationale

■ Environ 20 000 personnes ont assisté hier à l'enterrement d'un Albanais de souche mort la veille des suites d'une blessure par balle par un causée policier serbe, mardi à Kamenica, dans la province du Kosovo (sud de la Serbie). Le policier, Sasa Markovic, s'était approché de Avdi Qarri, 17 ans, un vendeur de cigarettes dans une rue de la ville et lui a tiré une balle dans la tête à bout portant. Les autorités serbes ont indiqué dans un communiqué que le policier avait « blessé involontairement » le jeune Albanais. L'enterrement, aux accents politiques, s'est déroulé sans incident. « Le meurtre du jeune Avdi est un crime prémédité », a déclaré pendant la cérémonie funèbre Emin Krasniqi, un responsable local.

d'après AFP

RUSSIE

Réforme de l'éducation

■ Le président russe, Boris Eltsine, a estimé dans son allocution hebdomadaire, retransmise sur les ondes de la radio Échos de Moscou, qu'une réforme de l'éducation était nécessaire en Russie. « On ne peut rien faire sans réforme de l'éducation », a affirmé le président russe. « Nous allons changer beaucoup de choses en direction du système d'éducation, dans la préparation des cadres, la répartition des finances », a-t-il dit, sans préciser quels seraient concrètement ces changements. Boris Eltsine a par ailleurs rappelé le rôle important que joue l'éducation dans une société russe en pleine mutation. Suite à l'éclatement de l'URSS, le nombre de jeunes entamant des études supérieures a fortement baissé, une tendance qui est actuellement en train de s'inverser.

d'après AFP

Nouvelle enquête sur le Bloody Sunday

HENRY BOUVIER
de l'AFP, LONDRES

Le premier ministre Tony Blair a répondu hier à une revendication de longue date des nationalistes irlandais en annonçant l'ouverture d'une enquête judiciaire internationale sur le Bloody Sunday, qui a vu 14 civils catholiques tués par l'armée britannique à Londonderry en 1972.

Dans une déclaration savamment pesée à la veille de l'anniversaire de la tragédie, Tony Blair a informé la Chambre des communes que la nouvelle commission d'enquête serait dirigée par un haut magistrat britannique, Lord Saville of Newdington. Deux autres juges originaires de pays membres du Commonwealth lui donneront sa dimension internationale.

Souhaitant donner à l'exercice la plus grande transparence possible, M. Blair a indiqué que les travaux de la commission seraient la plupart du temps publics et que son rapport serait publié intégralement après avoir été transmis au ministère à l'Irlande du Nord.

L'annonce intervient sept mois après la transmission par Dublin d'un dossier contenant de nouveaux témoignages et informations qui mettent à mal la version officielle des faits entérinée par une première enquête judiciaire, purement britannique.

Confiée à lord Widgery, le plus haut magistrat du pays à l'époque, cette enquête avait conclu que l'armée avait tiré en riposte, sans pour autant établir qu'elle avait préalablement essuyé des tirs.

Les victimes de la journée du 30 janvier 1972 étaient des militants catholiques des droits civiques qui avaient défié une interdiction de manifester contre le régime d'internement sans procès alors en vigueur en Ulster, et principalement appliqué contre leur communauté.

Immédiatement après l'annonce de M. Blair, le gouvernement irlandais, qui n'a cessé de faire pression sur Londres sur ce dossier, a publié ses propres conclusions sur l'enquête de Lord Widgery, accusant ce dernier d'avoir « rendu les victimes responsables de leur propre mort ».

Symboliquement flanqué de son ministre à l'Irlande du Nord, Mo Mowlam, et de la Défense, George Robertson, M. Blair a pris grand soin de rendre un hommage appuyé aux forces de sécurité, qui, comme les partis protestants d'Ulster, étaient opposées à toute nouvelle enquête.

M. Blair a promis que l'enquête aura pour but, non pas d'« accuser des individus ou des institutions » mais d'« établir la vérité sur ce qui s'est réellement passé ».

Il a assuré qu'il n'oubliait pas « toutes les autres victimes » du conflit nord-irlandais, en particulier les policiers et les civils des deux communautés tués dans des actes de terrorisme. Mais il a affirmé que le cas du Bloody Sunday était « différent » de toutes les autres tragédies qui ont secoué la province depuis le début des « Troubles ».

Comme cela était prévisible, les responsables politique protestants, David Trimble en tête, ont lancé une volée de bois vert contre le premier ministre, alors que les catholiques, à l'instar de John Hume, chef du SDLP, affichaient leur satisfaction.

Les membres de l'Association des familles des victimes du Bloody Sunday, dont certains ont assisté à la déclaration de M. Blair depuis les balcons réservés au public dans la chambre des Communes, étaient eux aussi ravis.

« J'ai pensé qu'enfin un membre de l'establishment britannique, un premier ministre, comprenait en quoi Bloody Sunday est important », affirmé Angela Heggarty, porte-parole de l'association.

L'opposition conservatrice s'est rangée derrière M. Blair tout en faisant part de son « scepticisme » face à la nécessité d'une nouvelle enquête judiciaire.

Cette photo d'archives montre un soldat arrêtant un manifestant catholique le 30 janvier 1972 à Londonderry; ce dimanche-là, 14 catholiques ont été abattus par la troupe, ce qui lui a donné le nom de Bloody Sunday — Dimanche sanglant.

Kabila multiplie exécutions sommaires et arrestations

JOONEED KHAN

Le régime de Laurent-Désiré Kabila, le président autoproclamé du Congo-Kinshasa, a fait arrêter des notables et chefs coutumiers du Sud-Kivu mardi, le jour même où il faisait exécuter en public de dizaines de civils et militaires à travers le pays.

Un texte en date du 28 janvier reçu de Bukavu et transmis hier à *La Presse* par le Forum Baraza La Kivu, basé à Montréal, identifie les personnes arrêtées :

Ruhigita Bulangalire, recteur de l'Université évangélique (UEA) de Bukavu ; Masu Rugamika, recteur de l'Université libre de Goma ; Babunga Augustin, assistant à l'UEA ; Désiré Rugemaninzi, chef coutumier de Kabare ; Pierre Weza III, chef coutumier de Ngweshe.

« Ils sont accusés de complicité avec la résistance interne des Mayi-Mayi », dit le texte, qui ajoute : « Il s'agit de gens qui se sont permis de dire la vérité aux autorités. »

Selon la radio-télévision d'État, Kabila a accusé hier la France, le Haut-Commissariat aux réfugiés et Caritas d'aider les rebelles Mayi-Mayi. Le HCR a aussitôt rejeté l'accusation.

« Ces exécutions publiques et arrestations signalent la montée de la résistance et de l'opposition à la mégalomanie croissante de Kabila », a commenté Guillaume Ngefa, président de l'Association congolaise des droits de l'homme-Azadho, dans une interview avec *La Presse*.

« Moins d'un an après sa prise du pouvoir, Kabila a fait prendre au Congo un virage ubuesque », dit Ngefa : « Son parti régit la vie des quartiers, des entreprises publiques, des administrations. La radio chante ses louanges : *Dieu vous a choisi*, les femmes doivent porter des pagnes à la gloire du *Sauveur* et du *Libérateur*. »

« Dans les dernières années de Mobutu, c'était la société civile qui menait et Mobutu tentait d'acheter du soutien, poursuit-il, mais avec Kabila, il n'y a plus de société civile, les opposants sont en prison. Il a dit : *Il n'y avait pas d'opposition à Mobutu, donc je n'ai pas hérité d'opposants*. Son attitude se résume à : *Je vous ai libérés de Mobutu et je ne vous dois rien*. »

Exilé à Genève avec l'aide de la FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme), Ngefa est à Montréal pour consultations au Centre international des droits et de la démocratie.

Ce qu'il appelle « l'arrogance et la mégalomanie » de Kabila se reflète surtout, dit-il, au niveau du système judiciaire : les « Cours d'ordre militaire » institués au lendemain de sa prise du pouvoir pour réprimer les vols, pillages et assassinats « se sont généralisées et sont devenus permanentes ».

« Appliquant une justice sommaire et arbitraire, ces Cours sont désormais utilisées contre toute dissidence et toute opposition. Kabila a dit : *les réactionnaires iront en prison*. Mais pour lui, tout opposant est réactionnaire ».

La Cour martiale a condamné deux hauts responsables de l'UDPS de l'opposant Étienne Tshisekedi, le professeur Kalele et M. Kabanda à deux ans de prison et de fortes amendes samedi, indique de son côté UDPS-Canada dans un communiqué reçu à *La Presse*.

Arrêtés en octobre 1997 pour avoir réclamé la liberté des partis, les deux ont refusé de comparaître devant ce tribunal pour ne pas « cautionner une parodie judiciaire », dit le texte.

Il ajoute que « plusieurs autres combattants de l'UDPS ainsi que d'autres leaders de l'opposition, dont Olenga Nkoy, du FONUS, Ngoma Zahidi, des Forces de Futur, attendent de passer devant cette Cour martiale ».

L'UDPS dénonce la décision du gouvernement du Canada « d'inviter le ministre Sondji » et demande si Ottawa « veut ainsi montrer qu'il soutient malgré tout l'autoritarisme de Kabila ».

Les 21 fusillés de mardi à Kinshasa ont été présentés comme des criminels de droit commun « mais beaucoup de ses soldats ont tué des opposants politiques et sont en fonction », dit Ngefa. « Ces exécutions étaient un message pour les mutins de Matadi, qui réclamaient leurs soldes, mais il y a eu le même jour d'autres exécutions, à Bukavu, dont une femme, et à Goma », poursuit-il.

Ngefa met « la mégalomanie de Kabila » carrément au compte de « la complaisance de la communauté internationale envers son régime ». « Mme Albright, les Anglais, les Belges défilent à Kinshasa en disant qu'il faut lui laisser le bénéfice du doute, lui donner du temps, mais le temps pour quoi faire ? » demande-t-il, « Le temps de tuer, de réprimer, d'enraciner son culte de personnalité, et de ruiner encore davantage le pays ? »

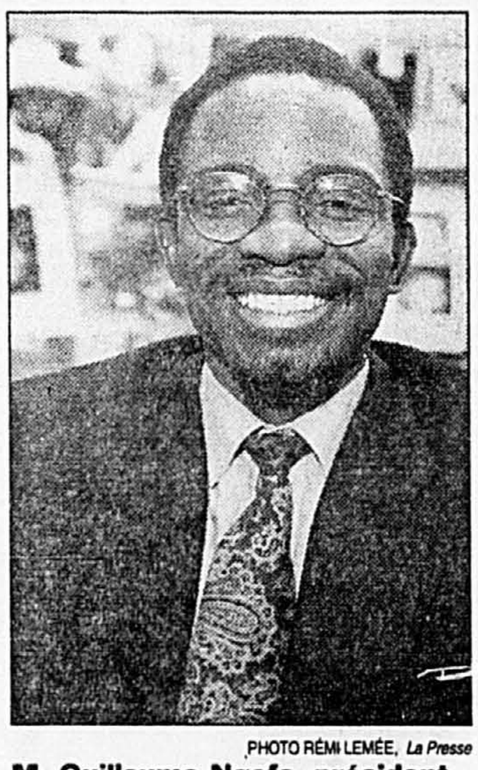

PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse*

M. Guillaume Ngefa, président de l'Association congolaise des droits de l'homme.

Lewinsky et Jones, deux affaires distinctes

Clinton plus populaire que jamais

d'après AP et AFP
WASHINGTON

Donnant raison au procureur spécial Kenneth Starr, la juge Susan Webber Wright a décidé hier à Little Rock (Arkansas) que le cas Monica Lewinsky ne pourrait pas être cité dans le procès pour harcèlement sexuel intenté par Paula Jones contre le président Bill Clinton.

La juge Wright a estimé que les accusations de liaison extraconjugale entre M. Clinton et Mlle Lewinsky, ainsi que l'accusation de subornation de témoin contre le président « ne sont pas essentielles » dans l'affaire Jones. « Certaines pièces ne sont pas recevables », a-t-elle ajouté.

Kenneth Starr, chargé de l'enquête sur le scandale immobilier de Whitewater, des accusations de Paula Jones et de l'affaire Lewinsky, avait demandé un peu plus tôt à la justice d'exiger des avocats de Paula Jones qu'ils interrompent leurs investigations concernant Mlle Lewinsky. Selon lui, ils risquaient d'interférer avec sa propre enquête à la recherche des mêmes témoins et les mêmes preuves.

En vertu de la décision du juge, les défenseurs de Mme Jones n'auront pas le droit d'évoquer une seule seconde pendant le procès au civil un fait se rattachant à l'affaire Lewinsky, car cela aurait pour effet d'entraîner « des dépenses inutiles, des coûts et des retards ». Le procès débutera donc comme prévu le 27 mai. Mais Me Donovan Campbell, l'un des défenseurs de Paula Jones, a immédiatement fait savoir qu'il ferait appel de la décision du juge Wright.

L'avocat de Mlle Lewinsky, William Ginsburg, a passé moins d'une heure hier dans les bureaux de Kenneth Starr, avec lequel il tente de négocier une immunité judiciaire pour la jeune femme en échange de sa coopération avec la justice. « Nous progressons dans la préparation d'une défense pour Monica », a-t-il simplement déclaré à sa sortie, ce qui semblait indiquer que les négociations étaient toujours dans l'impasse.

Par ailleurs, de nouvelles allégations ont fait surface dans les médias. Ainsi, selon la chaîne de télévision CNN, M. Clinton aurait dit à Monica Lewinsky de se montrer « évasive » à propos de leur liaison lors d'une rencontre fin décembre à la Maison-Blanche.

Selon le *New York Times*, il aurait suggéré à Mlle Lewinsky de dire à la justice qu'elle venait en fait voir sa secrétaire lorsqu'elle se rendait à la Maison-Blanche. La secrétaire personnelle de M. Clinton, Betty Currie, aurait laissé entrer la jeune femme le soir du 28 décembre, 11 jours après que cette dernière eut été convoquée pour être entendue dans le cadre de la plainte pour harcèlement sexuel déposée par Paula Jones contre M. Clinton, a indiqué pour sa part le *Washington Post*. La Maison-Blanche n'a pas commenté ces informations.

La rencontre pourrait être liée à la tentative présumée de M. Clinton d'inciter Mlle Lewinski à démentir sous serment l'existence de leur liaison. Le 7 janvier, l'ex-stagiaire a elle-même démenti toute relation sexuelle avec le président dans une déposition sous serment, précise le *Post*.

Interrogée sur les nombreuses fuites à la presse ces derniers jours sur cette affaire, l'Attorney General (ministre de la Justice) Janet Reno a indiqué qu'elle pourrait ouvrir une enquête judiciaire pour tenter de déterminer l'origine de ces fuites « lorsqu'il y a violation de la loi ».

Le scandale ne semblait toutefois pas affecter l'opinion publique qui paraît avoir regagné confiance après le discours annuel sur l'état de l'Union prononcé mardi au Congrès par un Bill Clinton apparemment détendu et sûr de lui, et écouté par une audience record.

La cote de popularité du président a grimpé au niveau record de 73% d'Américains (dont 52 % de républicains) satisfaits de son action, selon un sondage publié hier soir par la chaîne de télévision CBS.

Monde

Un dirigeant d'opposition assassiné au Chiapas

d'après AFP
SAN CRISTOBAL

Un dirigeant d'une organisation paysanne, membre du principal parti d'opposition de gauche (Parti de la Révolution démocratique, PRD) a été assassiné, a indiqué la police.

Rubicel Ruiz Gamboa a été abattu dans le dos par des inconnus alors qu'il rentrait chez lui mercredi soir à Tuxtla Gutierrez, capitale du Chiapas, a environ 700 km au sud-est de Mexico, a indiqué la police.

Cet assassinat intervient après le massacre le 22 décembre à Acteal près de San Cristobal (à 1200 km au sud-est de Mexico) de 45 Indiens tzotziles par des paramilitaires liés au Parti révolutionnaire insurrectionnel (PRI) au pouvoir.

Selon des sources informées, Rubicel Ruiz, leader d'une organisation paysanne anciennement prozapatiste, avait reçu des menaces après avoir reclamé une redistribution des terres en faveur des paysans démunis de la région.

L'organisation de Rubicel Ruiz, l'Assemblée démocratique du peuple du Chiapas (Aedpch), avait toutefois au cours des dernières années pris ses distances par rapport à la guerilla de l'EZLN (Armée zapatiste de libération nationale) du sous-commandant Marcos.

Ce meurtre intervient alors que le gouvernement du président Ernesto Zedillo a fait plusieurs propositions en vue d'une reprise du dialogue, interrompu depuis plus d'un an, avec la guerilla. Les autorités mexicaines ont en particulier indiqué qu'elles étaient prêtes à revoir le deploiement de l'armée au Chiapas.

Après le massacre d'Actael plus de 30 000 soldats ont été déployés dans la région ce qui, selon les zapatistes et une partie de l'opposition, représente un facteur supplémentaire de tension dans une région en conflit depuis le 1er janvier 1994.

Les autorités du Chiapas ont très vite condamné le meurtre et le nouveau gouverneur de l'État, Roberto Albores Guillén, membre du PRI, nommé début janvier, en remplacement de Julio Cesar Ruiz Ferro, très critiqué pour n'avoir pas pu empêcher le massacre d'Acteal, a condamné l'assassinat et ordonné une enquête.

Le chef de l'État est lui même monté au créneau pour affirmer qu'une solution militaire n'était nullement envisageable au Chiapas et son gouvernement a offert de revoir le déploiement des militaires stationnés face aux 3000 guerilleros zapatistes.

« Je crois qu'aujourd'hui la solution du conflit (au Chiapas) est plus proche », a même déclaré lundi le ministre de l'Intérieur.

L'Irak prêt à se défendre

d'après AFP
BAGDAD

L'Irak s'est dit hier déterminé à se défendre par tous les moyens en cas de frappe américaine, alors que le président américain Bill Clinton a lancé soir un nouvel avertissement à l'Irak.

Après une mission à Bagdad de Viktor Possouvaliouk, vice-ministre russe des Affaires étrangères, Moscou s'est cependant déclaré « optimiste » sur les chances de trouver une solution diplomatique à la crise entre l'Irak et l'ONU.

La Maison-Blanche a toutefois affirmé que cette mission n'avait apparemment abouti à aucune « percée » et qu'elle était prête à garder ses options ouvertes encore quelques jours.

Les États-Unis sont « déterminés à priver (le président irakien Saddam Hussein) de la capacité d'utiliser de nouveau des armes de destruction massive », a déclaré hier soir M. Clinton, dans le second avertissement à Bagdad en 48 heures.

« Nous disons de nouveau qu'il doit se conformer aux règles de l'UNSCOM (la Commission spéciale de l'ONU sur le désarmement de l'Irak) et à la volonté des Nations unies », a-t-il dit dans une allocution à l'Université de la défense nationale, à Fort McNair, à Washington.

Pour sa part, Saddam Hussein a affirmé que son pays se défendrait « de toutes ses forces et par tous les moyens » en cas d'attaque américaine. « Si nos ennemis nous attaquent, nous serons forcés de les combattre par tous les moyens et avec toutes nos capacités », a-t-il lancé.

Le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz a accusé les Américains de duplicité, estimant que leur objectif n'était pas, comme ils l'affirment, de contraindre Bagdad à se conformer aux exigences du Conseil de sécurité de l'ONU, mais de « renverser le gouvernement » irakien.

Le chef de la diplomatie russe Evgueni Primakov a affirmé à Madrid, où M. Possouvaliouk l'a rejoint dans la soirée, être « optimiste (sur les chances) de pouvoir trouver une solution par les voies diplomatiques » à cette crise.

Une intervention militaire en Irak aurait des effets « très négatifs », a-t-il estimé dans une conférence de presse conjointe avec son homologue espagnol Abel Matutes.

Interrogé sur une éventuelle utilisation par les Américains de bases espagnoles, M. Matutes a indiqué que son gouvernement examinerait « en temps voulu » et « en fidèle allié » une éventuelle demande américaine.

Par ailleurs, le président américain Bill Clinton et le premier ministre Jean Chrétien se sont accordés hier pour estimer que le non-respect par l'Irak des résolutions de l'ONU sur son désarmement n'était « pas acceptable », a indiqué la Maison-Blanche.

M. Clinton, qui avait déjà téléphoné lundi au chancelier allemand Helmut Kohl et mardi au premier ministre britannique Tony Blair, a appelé jeudi M. Chrétien pour faire le point sur la crise irakienne, a annoncé le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry.

Les deux hommes, qui ont parlé une dizaine de minutes, ont estimé « que les résolutions appropriées du Conseil de sécurité de l'ONU sont très importantes, qu'elles devraient être respectées et que la violation de ces résolutions par le gouvernement irakien n'est pas acceptable », a-t-il déclaré.

Super vente surprise

3 jours seulement

Du vendredi 30 janvier au dimanche 1er février 1998

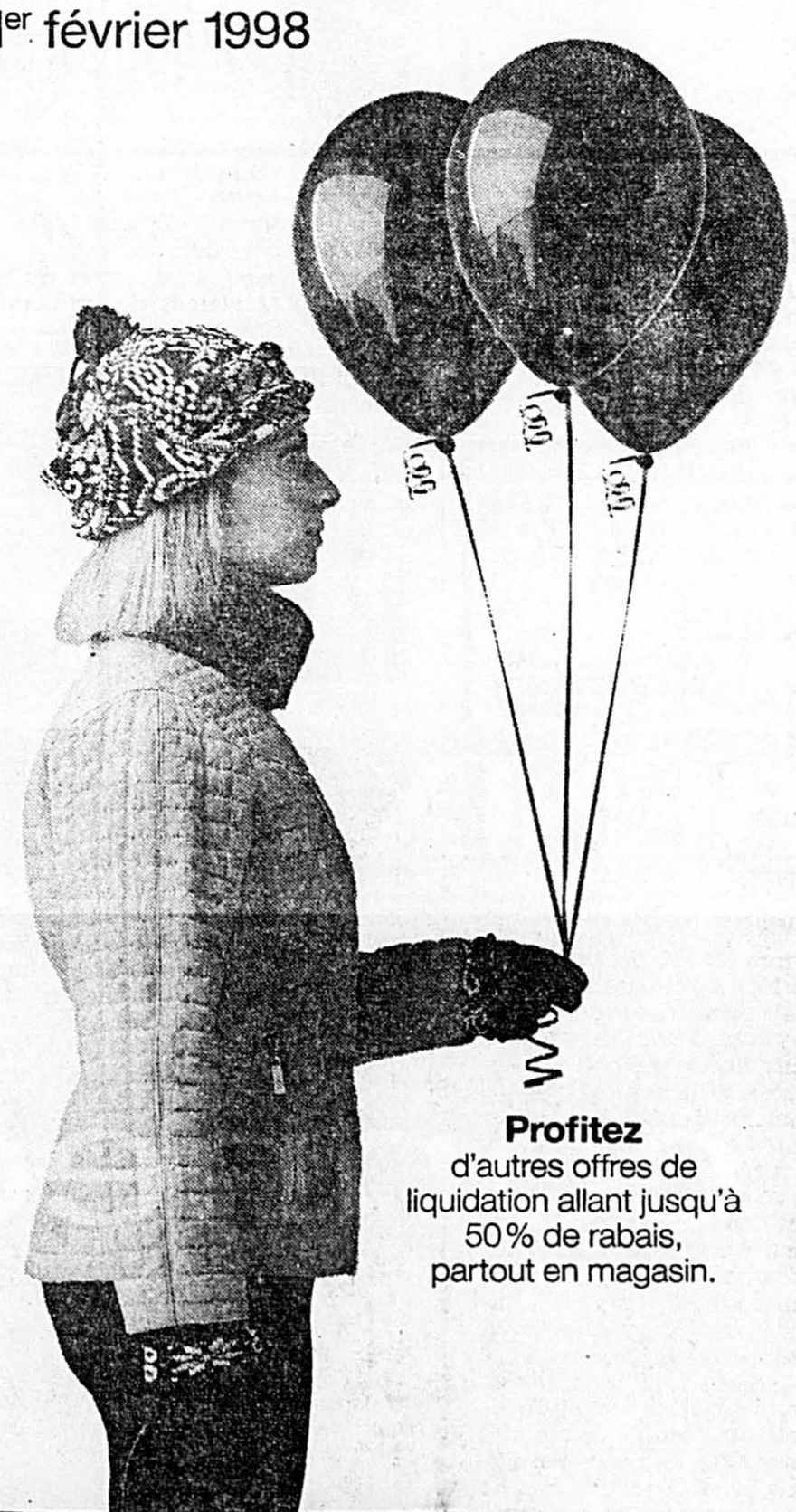

Jusqu'à 50% de rabais
sur une sélection d'articles partout en magasin

50% de rabais
- Pantalons chino Casual Connection pour femmes (sauf nouveaux modèles résistant aux faux plis)
- Sélection de bijoux The Work Connection et Attitude pour femmes
- Chemises sport d'automne pour hommes* (sauf modèles designer)
- Ensembles matelas et sommier « Commemorative » Sealy (Prix cour. 499 $ à 699 $ **En vente 249 $ à 349 $**)

30% de rabais supplémentaire
- Marchandises en liquidation à la Solderie des manufacturiers (sur une sélection de marchandises seulement)
- Couvertures électriques

200 $
- Canapé « Graceland » de Southern

20% de rabais
- Vaisselle, verres et couverts pour grandes occasions et pour tous les jours* (sur articles à prix déjà réduits seulement)
- Linge de table et de cuisine* (sur articles à prix déjà réduits seulement)
- Couvertures* (en acrylique, à motifs écossais et imprimés de Nemcor)

Profitez d'autres offres de liquidation allant jusqu'à 50 % de rabais, partout en magasin.

Les rabais s'appliquent aux prix d'origine étiquetés, sauf indication contraire. Ces offres de vente ne peuvent être combinées. Magasins-entrepôts, centres de liquidation et nos magasins de Cavendish et LaSalle non compris. Achats en personne seulement. *Solderie des manufacturiers non comprise, sauf indication contraire.

2503961

Un troisième homme coupable d'une violente agression contre un Québécois

Associated Press
DOVER-FOXCROFT, Maine

Un homme a été reconnu coupable, hier, plus de trois ans après le fait, d'avoir battu, poignardé et laissé pour mort un touriste québécois dans une forêt du Maine.

Michael Thompson, âgé de 34 ans, a été reconnu coupable de voies de fait graves et de vol relativement aux mauvais traitements subis par un citoyen de Lévis, Eugène Fortin, le 4 octobre 1994.

Thompson avait nié mercredi avoir agressé l'homme, et a prétendu que le couteau ayant servi à l'agression n'était pas le sien.

Quant à eux, Corey Trial, âgé de 22 ans, de Skowhegan, dans le Maine, et Jodi Olsen, âgé de 22 ans, de Canaan, ont plaidé coupables aux accusations de vol, et purgent respectivement une sentence de 20 ans et de quatre ans.

M. Fortin a été attaqué après s'être rendu dans un magasin pour demander son chemin. La couronne a expliqué que Thompson et ses complices ont fait semblant d'aider M. Fortin, mais l'ont en fait conduit dans une région rurale où il a été battu et volé.

Pour relancer la SQ, il faut faire table rase de l'équipe actuelle, selon Bernard Arsenault

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Si la Sûreté du Québec veut véritablement repartir sur de nouvelles bases, elle devra éviter de choisir son prochain directeur général et ses membres de l'état-major dans les rangs de l'équipe actuelle de direction.

Ce message lancé mardi devant la commission Poitras, qui enquête sur la SQ, a été développé, hier, par le témoin Bernard Arsenault, suspendu de ses fonctions le 15 octobre 1996 à la demande du directeur général, Serge Barbeau, pour son manque de loyauté. M. Barbeau l'avait mandaté plus d'un an auparavant pour mener une enquête interne sur les dérapages policiers dans l'affaire Matticks.

Malgré les protestations de maints avocats, M. Arsenault a fait valoir qu'il serait préférable que soient écartés des postes de premier rang les Georges Boilard, Denis Despelteau et Gilles Bouchard, lesquels occupent actuellement des postes de directeur général adjoint (dga).

« On me dit que le nom de M. Gilles Bouchard, qui est actuellement dga par intérim à la surveillance du territoire, circule pour devenir directeur de la SQ. J'ai des réserves », a dit M. Arsenault.

Enquête sur la **SQ**

Ce dernier reproche au candidat potentiel à la direction de la SQ de ne pas avoir fait ce qu'il fallait quand le directeur Barbeau l'a chargé de mener une enquête visant à expulser définitivement de la SQ les trois enquêteurs internes, lui-même ainsi qu'Hilaire Isabelle et Louis Boudreault.

« Le fait qu'il ait participé à cette enquête, qu'il se soit plié aux exigences de l'organisation... peut-être aurait-il dû ou pu s'objecter à de telles choses », a poursuivi le témoin Arsenault.

« Quand on regarde tous ces gens qui sont à table autour de M. Coulombe pour faire le renouveau, j'ai des doutes sérieux.

« Je n'ai pas confiance qu'ont ait le "think tank" actuellement pour repartir vers une nouvelle voie. »

Au dga Georges Boilard, comptant environ 30 ans d'expérience, M. Arsenault reproche « de ne pas avoir fait preuve de force, d'imagination et de courage dans sa gestion ou dans les conseils qu'il aurait pu donner à M. Barbeau ».

« Comme dga, il doit être au courant de ce qui se passe dans l'organisation, il aurait pu poser des gestes comme président de l'autorité disciplinaire relativement à l'enquête que je faisais. Jamais il n'osera s'informer.

« Je n'ai jamais vu de trace de son leadership. Je ne considère pas que dans l'avenir, il peut aider à restructurer ou à faire des choses nouvelles, compte tenu de ce que j'ai pu observer », a fait valoir M. Arsenault.

Pour ce qui est du dga Denis Despelteau, le témoin considère que compte tenu du rôle qu'il a joué comme responsable de la négociation du contrat de travail et auprès du directeur Barbeau, « il a fait partie davantage du problème que de la solution ».

« M. Despelteau est comme le navigateur dans un avion qui s'écrase. Si le navigateur a mal lu ses cartes et qu'on veuille le remarquer plus tard dans un autre appareil, il faudra faire attention », a-t-il dit.

Interrogé sur l'escouade de la répression du banditisme, dirigé au moment de l'enquête Matticks par Michel Arcand, supervisé par le dga André Dupré, le témoin Arsenault a indiqué que les policiers de la base considéraient que leurs collègues appartenant à cette escouade se comportaient comme s'ils étaient « au-dessus de tout », incluant « au-dessus des lois ».

Par ailleurs, en après-midi, l'ex-directeur général adjoint aux enquêtes criminelles de la SQ, André Dupré, a abondamment contredit dans son témoignage celui rendu par l'ex-directeur général Serge Barbeau.

Ce dernier ne lui aurait pas dit de mettre de l'ordre dans son équipe (des enquêtes criminelles) à la suite de l'arrêt du procès fait aux Matticks en raison de la conviction de la juge que des policiers avaient glissé des éléments de preuves incriminants parmi des documents saisis chez les Matticks pour mieux les relier à 26,5 tonnes de haschisch saisis dans le port de Montréal.

« Il n'a jamais dit ça à André Dupré », a dit M. Dupré, qui parle souvent de lui à la troisième personne.

Les travaux de la commission Poitras reprendront lundi pour une 110e journée.

LIQUIDATION TOTALE DES STOCKS!
Valeur de 5 000 000 $ À LIQUIDER!
ÉCONOMISEZ jusqu'à 80 %
OUVERT AUJOURD'HUI VENDREDI DE 10 H À 21 H

Service de vaisselle 20 pièces 14.99 Cour. 59,99
Cafetière Krups Aroma Cafe 34.99 Cour. 59,99
Batterie antiadhésive 8 pièces 179.99 Cour. 499,99
Coutellerie pour 6 (manches de teinte variée) 29.99 Cour. 59,99
19.99 Cour. 49,99 Ensemble pour pâtes 7 pièces, importé d'Italie
Ensemble de service en céramique peinte main À compter de 14.99 Cour. jusqu'à 59,99
Vaisselle Mix «n» Match À compter de 2.99 Cour. jusqu'à 8,99
Casserole pour pâtes en acier inox 29.99 Cour. 79,99
Cadres à photos (modèles et dimensions variés) À compter de 3.99 Cour. jusqu'à 24,99

BENIX & CO.
IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ
7335, BOUL. DÉCARIE angle Jean-Talon, face à la station Namur
3213, AUTOROUTE 440 Chomedey, en face du Carrefour Laval, à côté de Yellow Plus
Lundi-mercredi 10 h - 18 h — Jeudi-vendredi 10 h - 21 h
Samedi 9 h - 17 h — Dimanche 10 h - 17 h

Mort inexpliquée d'un bébé de trois mois

MARCEL LAROCHE

Un bébé de trois mois, supposément grippé et mal en point, aurait été trimballé par sa mère durant une nuit entière dans des restaurants, puis couché dans son berceau où il serait demeuré sans surveillance pendant 14 heures avant d'être retrouvé sans vie.

Ce drame, dont les circonstances font l'objet d'une enquête policière, s'est produit mercredi soir dans un immeuble du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Le petit Brandon Robinson était dans son lit lorsque son corps inerte et froid a été découvert par sa mère, Sandy Robinson.

En proie à un violent choc nerveux, la jeune femme de 19 ans s'est empressée d'alerter des voisins qui ont aussitôt communiqué avec Urgences Santé, vers 21 h mercredi.

À leur arrivée dans le petit appartement du 1722, rue Aylwin, les ambulanciers n'ont rien pu faire pour sauver la vie du poupon, mort depuis plusieurs heures.

Comme c'est la norme lorsqu'il y a mort prématurée ou suspecte, le personnel d'Urgences Santé a rapporté sur-le-champ le dossier aux sergents-détectives Wilman et Lemley, du centre d'enquêtes Sud de la police de la CUM.

Aux policiers qui l'ont rencontrée dans les heures suivant le drame, Mme Robinson a raconté avoir amené son fils à l'urgence de l'hôpital Fleury, vers 23 h mardi, parce « qu'il ne filait pas bien et qu'il avait l'air d'avoir une grippe ».

Rassurée sur l'état de santé de son enfant — qui n'a pas semblé inquiéter le personnel médical, elle serait retournée à la maison. Ce n'est qu'à son réveil, vers 21 h mercredi, que la jeune maman s'est approchée du berceau pour constater le drame.

Dès le début de l'enquête, les policiers ont avancé l'hypothèse qu'il pouvait s'agir d'une mort naturelle, aucune trace de violence ou de blessure n'ayant été décelée sur le corps du nourisson.

Mais en poussant plus loin leurs recherches, ils ont découvert que Sandy Robinson s'était bel et bien rendue à l'hôpital Fleury avec son fils, mardi soir, pour ensuite aller rejoindre des amis dans un restaurant Dunkin' Donuts.

Peu inquiète de l'état de santé de son bébé, la jeune mère l'aurait aussi amené avec elle dans un autre restaurant situé dans le secteur du boulevard Pie IX et de la rue Masson, pour finalement regagner son domicile seulement à 7 h mercredi.

Après avoir couché l'enfant dans son lit, elle l'aurait laissé sans surveillance et aurait dormi profondément jusqu'à 21 h mercredi soir. C'est à son réveil qu'elle a découvert le corps inerte de son fils unique.

L'autopsie pratiquée hier par le docteur André Lauzon, médecin-légiste en chef au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, à Montréal, n'a pu déterminer la cause exacte de la mort du petit Brandon Robinson.

À la demande du Dr René-Maurice Bélanger, coroner-investigateur chargé du dossier, des analyses toxicologiques, microbiologiques et microscopiques seront effectuées pour découvrir ce qui a pu entraîner la mort de l'enfant. Il faudra plusieurs semaines avant de connaître les résultats de ces expertises.

connect@ffaires^mc
Banque Royale
Le forfait Internet complet pour la PME.
À compter du 9 février.
BANQUE ROYALE
AT&T Canada
^ Marque déposée de la Banque Royale. ^ Marque de commerce de la Banque Royale. ^ AT&T Corp. Utilisé sous licence. AT&T Canada est le fournisseur d'accès à Internet.